

## Décentralisation recommandée vers la banlieue

A 3

## Selon un nouveau sondage Une opposition grandissante au libre-échange

OTTAWA (PC) — La proportion des Canadiens opposés au libre-échange a connu une forte augmentation, tandis que diminuait le pourcentage des Canadiens qui y sont favorables.

C'est la tendance qui se dégage des résultats d'un nouveau sondage d'opinion publique, réalisé à la fin du mois de mai et au début de juin par la firme Decima Research Inc., et dont le Nouveau Parti démocratique a obtenu copie, hier, en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Cinquante pour cent des personnes interrogées par Decima au sujet du libre-échange ont déclaré que c'était "une bonne idée", tandis que 43 pour cent trouvaient que c'est "une mauvaise idée".

Auparavant, des sondages effectués en février et mars avaient révélé que 57 pour cent des Canadiens appuyaient le libre-échange et que moins du tiers y étaient opposés.

Le sondage indique également que les Canadiens ne suivent pas de très près l'évolution des négociations entre leur pays et les États-Unis, et la plupart admettent qu'ils n'en comprennent pas bien tous les enjeux.

C'est dans l'Île du Prince-Édouard et en Ontario que l'opposition au libre-échange est la plus forte: 54 et 52 pour cent respectivement. À l'inverse, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique y sont les plus favorables: respectivement 64 et 63 pour cent de leurs résidents interrogés se disent en faveur d'un accord.

Le sondage Decima est basé sur 1,500 interviews. Un tel échantillon comporte généralement une marge d'erreur ne dépassant pas 2,6 points de pourcentage, 95 fois sur 100.

Repartis par province, les résultats sont moins fiables, comportant une marge d'erreur allant de 5,5 à 10,3 points de pourcentage, selon la grosseur de la province.

### Campagne-échec

"Le sondage révèle que l'appui au libre-échange est en baisse", a

commenté le député néo-démocrate Simon de Jong, qui a divulgué les résultats.

"Ce que cela signifie, a-t-il poursuivi, c'est que toute la propagande du gouvernement en faveur du libre-échange n'a pas marché. C'est un échec."

Selon Decima, les résultats du sondage montrent que si les Canadiens avouent ne pas comprendre les enjeux des négociations aussi bien qu'ils le voudraient, ils considèrent néanmoins que c'est une question importante, qui les concerne personnellement.

La plupart des Canadiens, affirme Decima dans son analyse du sondage, n'ont pas une perception réaliste de l'importance du marché américain pour les importations et exportations canadiennes. Entre un quart et un tiers d'entre eux seulement sont convaincus que le Canada et les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l'autre.

"Plusieurs des personnes interrogées ont exprimé des préoccupations concernant le protectionnisme américain et la perte de contrôle des Canadiens sur leur souveraineté économique et politique", note encore Decima.

D'avantage de Canadiens sont cependant préoccupés par le chômage: 37 pour cent estiment qu'il s'agit du problème le plus sérieux au Canada aujourd'hui.

Seulement six pour cent ont placé le libre-échange au premier rang des problèmes les plus importants.

Parmi les autres découvertes du sondage, on apprend que deux tiers des Canadiens s'attendent à ce que le libre-échange fasse baisser les prix; 55 pour cent croient à une hausse des emplois, mais seulement 28 pour cent à une augmentation des revenus.

Par ailleurs, on semble s'inquiéter davantage des risques pour la souveraineté économique et le système social canadien, que pour la protection de l'indépendance culturelle du Canada.

Enfin, la plupart des Canadiens appuieraient un accord de libre-échange s'il devait entraîner de plus gros investissements américains et créer plus d'emplois.

## Augmentation de 67 p. cent 30,000 personnes réclameront le statut de réfugié

OTTAWA (PC) — Plus de 30,000 personnes réclameront cette année le statut de réfugié au Canada, soit une augmentation de près de 67 pour cent par rapport à 1986, a prédit hier le ministère de l'Immigration.

L'an dernier, 18,282 personnes ont réclamé le statut de réfugié. Au 30 juin cette année, 15,532 personnes avaient effectué la même démarche.

En 1980, on avait enregistré 1,600 demandes; en 1981, 3,450 et en 1982, 3,300.

Le nombre des demandes a atteint 6,100 en 1983, 7,113 en 1984, 8,374 en 1985 pour effectuer un bond spectaculaire et atteindre 18,282 l'an dernier.

Le Salvador venait en tête de lis-

tes des candidatures, puisque 4,010 ressortissants de ce pays ont sollicité le statut de réfugié au Canada depuis le début de l'année.

On a en outre enregistré 1,674 demandes de Brésiliens et 1,636 du Sri Lanka.

Un assistant du ministre d'État à l'Immigration Gerry Weiner, M. Len Westerberg, a déclaré que 90 pour cent des candidatures ont été rejetées parce que ceux qui les soumettaient n'étaient pas d'authentiques réfugiés.

Toute personne qui débarque au Canada et sollicite le statut de réfugié doit pouvoir faire valoir sa requête selon un processus de huit étapes dont le déroulement peut nécessiter jusqu'à cinq ans.

En mai, le gouvernement a déposé un projet de loi destiné à accélérer les procédures d'admission des réfugiés.

## Projet récréo-touristique de 130 millions \$ à Magog

# Le préfet Nicolet attend les commentaires du public

A 5

# la tribune

78e ANNÉE  
No 141

SHERBROOKE, MERCREDI 5 AOUT 1987

Samedi-dimanche: 85 cents - semaine: 50 cents  
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

## Python découvert dans une poubelle

# Un serpent sème l'émoi à Sherbrooke

par Yvon ROUSSEAU  
SHERBROOKE — Un python qui mesure environ trois pieds a créé tout un émoi derrière le 406 de la rue Bowen sud à Sherbrooke, hier, en fin de matinée.

Sylvie Pinard, qui allait déposer des déchets dans un grand baril, vers 11h30, a eu la peur de sa vie quand elle a aperçu le serpent, qui se glissait lentement à l'intérieur du contenant. Elle a aussitôt crié à son père, M. Gerald Pinard, qui a fait appeler la police par son épouse, puis les pompiers, puis la Société protectrice des animaux.

"Quand on ne connaît pas ça, de commenter M. Pinard, on ne prend pas de chances inutiles." Il a ajouté qu'il était sûr qu'il ne s'agissait pas d'une couleuvre, mais qu'il ne pouvait dire si le serpent était venimeux ou pas.

Le python est un serpent que l'on retrouve en Asie et en Afrique.

Il n'est pas venimeux, mais il peut étouffer ses proies dans ses anneaux. Le python reticulé, ou mure, originaire de la péninsule malaise, mesure de 7 à 10 mètres et atteint un poids de 100 kilogrammes. C'est le plus grand serpent actuellement vivant.

L'animal trouvé hier, rue Bowen, était une jeune femelle, pas dangereuse du tout, sans doute échappée de la surveillance de son maître. De tels serpents peuvent être achetés dans les animaleries.

### Il y avait foule

Vers 13h30, lorsque l'incident a connu son épilogue, il y avait foule dans la cour arrière du 406 Bowen sud.

À peu près tous les voisins s'y trouvaient pour voir de près la "bête rare". Un camion de l'unité d'urgence des pompiers s'était rendu sur place, de même qu'une autopatrouille de la police municipale de Sherbrooke. Un deuxième camion du service des incendies, venu également sur les lieux, était retourné à la caserne.

Personne ne voulait toucher au reptile.

Le serpent a finalement quitté les lieux dans les mains de Mme Lise Côté, de l'animalerie Yvan Côté, qui a gardé la bête, abritée dans une couverture, sur ses ge-



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le python, trouvé dans un baril de déchets à l'arrière du 406 rue Bowen sud, à Sherbrooke, est saisi par Mme Lise Côté, membre du personnel d'un magasin d'animaux domestiques.

noux, tandis que M. Ruben Gutierrez conduisait la camionnette de la SPA.

M. Pinard n'a pas caché son mécontentement. Il a fallu un long moment avant que quelqu'un vienne finalement enlever le reptile.

### La police à la recherche du propriétaire du python

A 2

## Le SIDA coûterait 50 milliards aux compagnies d'assurance

WORCESTER, Massachusetts (AFP) — Le SIDA devrait coûter au moins 50 milliards \$ US aux compagnies d'assurance aux États-Unis et au Canada d'ici la fin du siècle, selon une étude publiée hier par des assureurs.

D'ici à l'an 2000, les assureurs au Canada et aux États-Unis verseront quelque 30 milliards \$ US au titre de polices déjà souscrites par des victimes du SIDA, selon l'étude réalisée par MM. Michael Cowell et Walter Hoskins, deux responsables des statistiques de la compagnie State Mutual Life Assurance de Worcester, Massachusetts.

En outre, quelque 20 milliards \$ US devraient être payés au titre de nouvelles polices d'assurance qui seront souscrites d'ici l'an 2000.

Selon les auteurs de l'étude, malgré des tests de dépistage du virus pour toute personne souscrivant une assurance-vie, les compagnies déboursent quelque 15 milliards \$ US d'indemnités au titre de nouvelles polices d'assurance. Sans dépistage, ce chiffre pourrait être doublé, "menaçant la solvabilité de certaines compagnies", poursuit l'étude.

Au 27 juillet dernier, 39,263 personnes avaient été diagnostiquées comme séro-positives aux États-Unis, et 22,548 de ces personnes étaient mortes du SIDA.

Selon l'étude, l'espérance de vie d'une personne de 35 ans souffrant du SIDA est d'environ 2,1 ans, soit une espérance comparable à celle d'un homme de 75 ans.

## À la conférence constitutionnelle de 1988

# Ottawa proposera une réforme du Sénat

par Marie TISON  
OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral déposera une proposition concernant la réforme du Sénat lors de la conférence constitutionnelle de 1988.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, le sénateur Lowell Murray, alors qu'il comparait devant le comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat sur l'Accord constitutionnel de 1987.

Le sénateur Murray a déclaré à deux reprises que la question de la réforme du Sénat serait à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle de 1988, et que le gouvernement fédéral ne déposerait qu'une seule proposition.

M. Murray a refusé d'élaborer davantage, se contentant d'indiquer que le gouvernement commencerait sous peu à travailler sur cette proposition.

La réforme du Sénat est rendue nécessaire par le sentiment croissant d'aliénation ressenti dans cer-

taines régions du pays, a-t-il déclaré.



(Laserphoto PC)  
Le sénateur Lowell Murray

Le député libéral André Ouellet, membre du comité mixte, a dit douter qu'une telle réforme puisse être réalisée, parce qu'il sera nécessaire de recueillir un consentement unanime des provinces en vertu d'une provision de l'Accord constitutionnel de 1987.

"Il me semble quasi impossible, sans tractations, de réformer le Sénat avec la règle de l'unanimité", a-t-il déclaré.

M. Murray a soutenu que l'unanimité n'était pas une camisole de force, et que l'accord unanime recueilli au sujet de l'adhésion du Québec au sein de la Constitution canadienne en était le meilleur exemple.

Le sénateur a déclaré que les sujets à l'ordre du jour d'une deuxième ronde de négociations constitutionnelles ne seraient pas limités à ceux énumérés dans l'Accord du lac Meech, soit la réforme du Sénat et les pêcheries.

<b>AUJOURD'HUI</b> 217e jour de l'année																																	
<b>TEMPERATURE:</b>																																	
VARIABLE: 13 — 22° C	Estrie-Beauce, Drummondville: plutôt nuageux en matinée. Dégradation par la suite. Minimum de 13 à 15. Maximum de près de 22. Ciel variable jeudi.																																
LEVER SOLEIL: 5 h 36																																	
COUCHER SOLEIL: 20 h 11																																	
DEMAIN: VARIABLE																																	
<table border="0"> <tr> <td><b>CAHIER "A"</b></td> <td><b>CAHIER "C"</b></td> </tr> <tr> <td>Sherbrooke et régional..... 2 à 10</td> <td>Économie..... 1 à 3</td> </tr> <tr> <td>Carrières et professions..... 6</td> <td>Petites annonces..... 4 à 8</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Décès..... 9</td> </tr> <tr> <td></td> <td>National..... 10</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>CAHIER "B"</b></td> </tr> <tr> <td>Forum..... 1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Éditorial..... 2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>International..... 3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vivre en '87..... 4 et 5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>De tout et de tous..... 6 et 7</td> <td></td> </tr> <tr> <td>International..... 8</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>CAHIER "D"</b></td> </tr> <tr> <td>Sports..... 1 à 4</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Arts et divertissements..... 6 et 7</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Québec..... 8</td> <td></td> </tr> </table>		<b>CAHIER "A"</b>	<b>CAHIER "C"</b>	Sherbrooke et régional..... 2 à 10	Économie..... 1 à 3	Carrières et professions..... 6	Petites annonces..... 4 à 8		Décès..... 9		National..... 10	<b>CAHIER "B"</b>		Forum..... 1		Éditorial..... 2		International..... 3		Vivre en '87..... 4 et 5		De tout et de tous..... 6 et 7		International..... 8		<b>CAHIER "D"</b>		Sports..... 1 à 4		Arts et divertissements..... 6 et 7		Québec..... 8	
<b>CAHIER "A"</b>	<b>CAHIER "C"</b>																																
Sherbrooke et régional..... 2 à 10	Économie..... 1 à 3																																
Carrières et professions..... 6	Petites annonces..... 4 à 8																																
	Décès..... 9																																
	National..... 10																																
<b>CAHIER "B"</b>																																	
Forum..... 1																																	
Éditorial..... 2																																	
International..... 3																																	
Vivre en '87..... 4 et 5																																	
De tout et de tous..... 6 et 7																																	
International..... 8																																	
<b>CAHIER "D"</b>																																	
Sports..... 1 à 4																																	
Arts et divertissements..... 6 et 7																																	
Québec..... 8																																	

## Avec une arme à feu Un désespéré tente de s'enlever la vie, rue Montréal

**SHERBROOKE (YR) —** Une tentative de suicide on ne peut plus spectaculaire a perturbé la tranquillité de la rue Montréal, à Sherbrooke, quelques minutes après 13h30, hier après-midi.

Un individu qui disait en avoir assez de la vie s'est blessé avec un fusil, mais il s'est par la suite retrouvé à l'hôpital avec des blessures qui ne semblaient pas trop sérieuses. Selon la police municipale de Sherbrooke, il s'était frôlé le cuir chevelu avec une balle de calibre .22, provenant d'un revolver.

Pour ajouter à l'aspect tragique de la situation, l'individu est sorti de son appartement, situé au 359 rue Montréal, pour tenter de s'enlever la vie sur le balcon.

Quelques minutes plus tôt, l'homme aux idées suicidaires était armé d'un fusil de calibre .12, qu'il avait en main quand une voisine s'est présentée chez lui.

"J'ai le goût de tuer quelqu'un", a-t-il dit à la dame, qui n'a pris que quelques secondes pour déguerpir. C'est à ce moment qu'il a mis le fusil de côté pour s'armer du revolver, sortir sur le balcon et se blesser.

Par ailleurs, jouant deux cartes au lieu d'une, le Sherbrookoïse avait allumé un incendie sous son lit, ce qui a écourté la vie du matelas.

### Appel au feu

Les pompiers de la brigade des incendies ont été les premiers rendus sur les lieux.

Une équipe, dirigée par le lieutenant Normand Audet, assisté par le lieutenant Guy Beauchesne,

allait combattre l'incendie, lorsque les pompiers ont entendu un ou deux coups de feu.

Les policiers étaient aussitôt alertés.

Quelques instants plus tard, la victime, la figure ensanglantée, descendait les marches et se dirigeait sur le trottoir.

Les pompiers lui ont fait signe et elle s'est dirigée dans leur direction. L'individu n'était pas armé.

Le blessé a été amené à l'intérieur de l'unité d'urgence et les premiers soins lui ont été prodigués. Pendant ce temps, une ambulance était appelée et l'homme aux idées suicidaires était transporté au centre hospitalier Hôtel-Dieu, où il était traité et gardé sous observation.

L'homme était conscient à son arrivée à l'hôpital. Sa vie n'est pas en danger.

Les pompiers avaient été avisés, par téléphone, qu'une personne armée se trouvait sur les lieux.

Par la suite, le chef des opérations de la brigade des incendies de Sherbrooke, M. Gérard Boudreau, et le directeur Jacques De-nauld se sont aussi rendus sur place.

### En peu de temps

L'incendie dans l'appartement était mineur et les pompiers n'ont eu besoin que de quelques minutes pour le maîtriser. Seul le matelas était en feu.

Par ailleurs, les policiers, appelés sur les lieux, arrivaient en trombe, avec les détectives Bertrand Fortier et Marc Châteleois en tête de file.

L'enquête menée sur place a révélé qu'il s'agissait d'un individu déprimé, qui avait décidé de mettre fin à ses jours.

## Aujourd'hui même Résidents et internes de l'Estrie tiennent une assemblée générale

**SHERBROOKE (GF) —** C'est aujourd'hui, de 9h00 à 17h00, que se tient la première des trois journées du mois d'août inscrites au calendrier des moyens de pression des médecins résidents et internes de l'Estrie qui, à l'instar de leurs collègues du Québec, sont toujours à la recherche d'un nouveau contrat de travail depuis que l'ancien est arrivé à échéance en juillet '85, il y a maintenant plus de deux ans.

Aujourd'hui, les résidents et internes de l'Estrie boudent le travail mais se réuniront en assemblée générale.

Le président de l'Association des médecins résidents et internes de Sherbrooke, le Dr Bernah Blémur, dit s'attendre à une participation massive des membres. Il précise que cette participation dépasse habituellement les 65 pour cent.

Tout au long de la journée, les membres de l'association procéderont à l'évaluation de la situation et analyseront d'autres moyens de pression qui peuvent influencer le cours des négociations.

### Demandes

Ces médecins résidents et internes luttent pour l'obtention de l'arbitrage obligatoire en cas d'impasse dans les négociations et pour la réduction du quart de travail maximum à 24 heures et à la garde aux quatre jours.

Ils désirent, enfin, régulariser le statut des moniteurs cliniques que le gouvernement utilise pour dépasser des quotas qu'il impose lui-même.

Les négociations sont au point mort présentement mais doivent reprendre le 17 août.

Ce retour à la table des négociations n'empêchera pas l'association de tenir une autre assemblée générale, à Montréal cette fois-ci, le mardi 11 août.

### Autre assemblée

Une autre assemblée générale est prévue en août, à Sherbrooke, le 25 août, tous les résidents et internes du Québec se réuniront avant de manifester devant le Centre hospitalier universitaire ainsi que, probablement, devant d'autres hôpitaux de la région sherbrookoïse où oeuvrent des résidents et internes.

Environ la moitié des résidents et internes de Sherbrooke oeuvre au CHUS. D'autres se retrouvent au Centre hospitalier de Sherbrooke, à l'Hôtel-Dieu et dans d'autres hôpitaux de la région.

# Reptile trouvé dans un baril à déchets La police cherche le propriétaire du python

**SHERBROOKE —** Les policiers qui se rendent sur les lieux d'un incident comme la découverte d'un serpent dans un baril à déchets, hier, rue Bowen sud, constatent les faits, s'assurent de la sécurité des individus sur les lieux et ils amènent la Société protectrice des animaux à intervenir à son tour. Ils veillent aussi à ce qu'aucun mal ne soit inutilement fait à l'animal.

La police cherche l'identité du propriétaire de l'animal et ouvre un dossier, au cas où ce dernier ait été perdu ou ait été volé. Dans la plupart des cas, la bête est par la suite réclamée aux policiers.

Telles sont les explications qui ont été données hier par le lieutenant de gendarmerie Camille Vachon, au cours d'un entretien.

Lorsque possible, la police amène un expert sur place, afin de s'assurer que l'animal n'est pas dangereux, comme ce fut le cas hier.

### A la SPA

Par ailleurs, la Société protectrice des animaux de l'Estrie, dont M. Ghislain Cyr est le directeur général, considère que c'est le droit de tout citoyen de garder avec lui le compagnon de son choix, en autant qu'il lui donne des soins convenables et suffisants. "Si tel est le cas, de déclarer M. Cyr, la SPA ne peut rien faire."

Cependant, le directeur général de la Société réalise que certains animaux grossissent plus vite que d'autres et nécessitent une nourriture abondante et une température constante, comme les serpents, boas ou pythons.

"Ce n'est pas un animal de compagnie que je recommanderais à un ami", de poursuivre M. Cyr.

Le porte-parole de la Société ajoute qu'à long terme un boa ou un python peut devenir dangereux.

### "On en garde"

Par ailleurs, Mme Lise Côté, de l'Animalerie La Ménagerie Côté, rue Belvédère, souligne qu'elle vend des serpents non venimeux.

"Nous en avons vendu trois cette année, dont deux à un vétérinaire, collectionneur de serpents, et un troisième à un homme d'âge mûr, considéré comme responsable", a-t-elle ajouté. "Nous en gardons presque toujours un au magasin", dit-elle encore.

Mme Côté précise qu'un boa de 5,5 pieds de longueur se trouve présentement dans son établissement. "Si la proie est trop grosse, de relater Mme Côté, le serpent ne l'attaquera pas, car il ne le fait pas sans raison, mais uniquement pour se nourrir".

"Avec un python ou un boa, de relater l'experte, il n'y a pas de danger même pour un chat tant que le reptile n'a pas atteint une longueur de dix pieds".

Elle garde aussi en stock des tarantules non venimeuses, qui piquent, mais sans plus de danger qu'un dard d'abeille, sauf si on est allergique.

Mme Côté ne vend pas de reptiles ou insectes venimeux, car, dit-elle, "il n'y a pas de plaisir à les caresser".



Le python égaré s'était logé dans un baril à déchets. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

## Agression sexuelle: le juge ordonne la détention de Pavlovichi

**SHERBROOKE —** Le magistrat Gérald Desmarais de la Cour des sessions de la

paix a ordonné hier la détention de Gheorge Pavlovichi, âgé de 25 ans, pendant la durée des procédures contre lui sur des accusations d'enlèvement, séquestration, agression sexuelle à l'égard de deux adolescentes de 14 ans, dont l'une sous la menace d'un couteau, ainsi que de menaces le 30 juillet.

Il a fixé la date de son enquête préliminaire au 11 prochain.

L'enquête pour remise en liberté provisoire de Pavlovichi a eu lieu avec l'aide d'un interprète.

L'enquêteur Guy Chouinard de la police judiciaire avait déposé que l'inculpé a été arrêté dans une maison du quartier sud par des patrouilleurs qui avaient été alertés.

On a appris que le prévenu est originaire de Roumanie, a aboué dans un camp de réfugiés en Yougoslavie et a été sélectionné pour venir au Canada qui lui a accordé le statut d'immigrant reçu.

Il est arrivé ici le 19 février et étudie le français à Sherbrooke dans le cadre du programme d'aide aux immigrants.

Le juge Desmarais a ordonné la détention de Pavlovichi aux motifs de la présence à son procès et de l'intérêt public.

Le ministère public était représenté par Me Charles Crépeau tandis que Me Daniel Bates occupe pour la défense.

*carnet*

**King wellington**  
REDIGÉ EN COLLABORATION

Lewis Burns aura fort à faire pour se faire pardonner, lui que ses coéquipiers de balle-molle accusent de les avoir laissés tomber alors qu'ils disputent leurs plus importantes parties de balle-molle de la saison...

Gilles Blondin a mis à l'essai de tous nouveaux pantalons pour jouer à la balle-molle, ce qui lui permet d'au moins doubler ses performances...

Il n'est pas nécessaire d'arroser les pelouses, estime l'Association québécoise des techniques de l'eau. Cette dernière conseille aux

gens de bien vérifier l'affûtage de la lame de la tondeuse afin d'obtenir une belle coupe du gazon, ce qui, en définitive, permet d'économiser de l'eau potable.

Sans faire l'élevage, ni posséder de chenil, Pierre Robillard tente présentement de donner des chiots Bergers-Allemands. On a même le choix entre des chiens âgés de sept mois ou des chiots âgés de trois mois. Il n'a malheureusement pas de Pitt Bull à offrir...

Malgré la vague de chaleur, Léon Montagne se promène avec un souvenir de sa dernière saison de ski et il s'agit réellement de sa dernière saison dans tous les sens du mot. S'il se déplace avec une canne c'est qu'il s'est blessé gravement à sa dernière descente. Il a déjà fait des chutes pires que celle-là, mais s'il s'est fait "deux fois et demie" plus mal qu'à l'époque de ses 20 ans, c'est qu'il a maintenant "deux fois et demie 20 ans"...



**La Quotidienne**

917-2167

**Bingo \$**  
**3-300**  
la tribune

**2e MARATHON — CARTE ROUGE**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
**LUNDI, le 3 août 1987:**  
G-46

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
**MARDI, le 4 août 1987**  
0-66

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
**MERCREDI, le 5 août 1987**  
G-54

**Les gagnants doivent appeler à**  
**564-5470**

50 ANS  
1937 1987

**ASCOT NORD FLEURIMONT**

La structure des organismes récréatifs et sportifs est bien développée à Fleurimont. N'hésitez donc pas à faire appel à nos services.

**Activités sportives**

**Baseball mineur**  
Aixis Rivard 566-1679  
Guy Gaboriau 564-2967  
Serge Morin 566-7315

**Club acrobatique**  
566-7315

**Crosse mineure**  
Des Farris 822-0196

**Hockey (adultes)**  
Gilles Labrecque 563-5673

**Hockey mineur**  
Marc Morissette 567-6523

**Judo**  
François Piquette 567-1904

**Karaté**  
Jacques Brien 567-6523

**Patin artistique**  
J. Pierre Guillemette 566-4839

**Racquetball**  
Claude Vincent 563-9614

**Soccer**  
Richard Loran 563-2854

**Tennis de table**  
565-0522

**Taekwon-do**  
565-0522

**Service des loisirs**  
1871, Chemin Duplessis  
Fleurimont, J1H 5H3,  
565-0522, 565-0589

23761

**HEUREUX 50 ANNIVERSAIRE A FLEURIMONT**

## L'affaire des Hell's Angels "Snake" Tremblay et Proulx contesteront l'acte d'accusation

par Jacques LEMOINE  
SHERBROOKE — Robert "snake" Tremblay et Gaétan Proulx de la bande des Hell's Angels contesteront l'acte d'accusation privilégiée qui a conduit hier à leur citation à procès sur une quintuple accusation de meurtre au premier degré le 24 mars 1985 à Lennoxville.

Le défenseur Léo-René Maranda a en effet informé la Cour supérieure qu'il présenterait une requête à cet effet d'ici à quelques jours en vertu de la charte canadienne des droits et libertés.

Tremblay, qui est membre du chapitre de Sherbrooke, et Proulx, de celui de Montréal, avaient décidé de ne pas répondre à cet acte d'accusation.

Le procureur René Domingue a déposé devant le tribunal ce document signé de la main du sous-procureur général Daniel Jacoby et ayant pour effet d'exclure l'enquête préliminaire de l'étape des procédures.

Le recours à l'acte d'accusation privilégiée est rare au Québec et la contestation de cette procédure est encore beaucoup plus rare au Canada.

Me Maranda a précisé qu'il invoquerait l'article 24 de la charte concernant le recours en cas d'atteinte aux droits et libertés.

Le juge Paul-M. Gervais a cité entre temps les accusés au terme des assises d'automne, qui sera inauguré le 8 septembre.

Le ministère public espérait qu'un acte d'accusation privilégié accélérerait les procédures dans cette cause et que les prévenus pourraient subir leur procès

en même temps qu'une douzaine d'autres Angels le 10 septembre à Montréal.

On se rappellera que Tremblay avait été arrêté avant les Fêtes dans la banlieue de Londres et Proulx à la mi-juillet à St-Germain-de-Grantham.

### Aux sessions

Me Domingue a informé le magistrat Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix que l'enquête préliminaire des inculpés, inscrite au rôle d'hier, n'aurait pas lieu à cause du dépôt de l'acte d'accusation privilégiée.

Il a aussi annoncé l'abandon contre Tremblay d'une plainte d'omission de se soumettre au bertillonnage remontant à 1985.

On pense qu'il y aurait eu dans cette cause erreur sur l'identité de la personne.

### Autre requête

Par ailleurs, le juge Gervais a rejeté une requête pour remise en liberté provisoire de Gilles Mathieu, du chapitre de Montréal, qui avait porté devant la Cour d'appel sa citation à procès sur des chefs semblables.

Me Maranda a plaidé l'absence totale de preuve contre son client et soutenu que l'intérêt public requerrait que cesse sa détention.

Me Domingue a soutenu que le magistrat enquêteur et un juge de la Cour supérieure avaient déjà statué sur cette citation à procès qui est pendante devant la Cour d'appel.

Le juge Gervais a indiqué qu'il ne possédait pas le pouvoir de réviser la décision d'un collègue.

Un groupe de travail présente son rapport à Sherbrooke

# Bibliothèque: décentralisation vers la banlieue recommandée

par François GOUGEON

SHERBROOKE — Ce n'est plus à même les quartiers, mais dans les municipalités de banlieue qu'est envisagée la décentralisation de la future bibliothèque de Sherbrooke, appelée à remplacer l'édifice localisé à l'angle des rues Bank et Dufferin, au centre-ville.

A tout le moins, c'est la principale recommandation qui apparaît dans un rapport présenté par le groupe de travail sur le dossier de la bibliothèque. Le sujet doit éventuellement faire l'objet d'une décision de la part du conseil, afin de lancer le projet en discussions depuis plusieurs années une fois pour toutes.

### L'approche

Ainsi donc, selon ce document, l'approche tant souhaitée par les comités de quartiers, pour l'établissement de points de service, est mise de côté au profit d'un scénario préconisant la construction d'un immeuble utilisant 100 pour cent de la norme d'espace prévue dans le cas de Sherbrooke, soit 40.000 pieds carrés. Dans cet esprit, le concept de décentralisation serait envisagé sur le territoire des municipalités voisines, comme Ascot, Fleurimont et Rock Forest.

Ce principe va à l'encontre d'une position adoptée en 1985 par le conseil municipal d'alors, à l'effet de construire une bibliothèque utilisant environ 60 pour cent de la norme d'espace, soit environ 25.000 pieds carrés, et d'aménager dans un deuxième temps trois points de service dans les quartiers pour la différence de l'espace d'occupation.

Le document de près de 40 pages, rédigé sous la signature de l'agente de recherche Chantal Girard, détermine que la proximité d'une bibliothèque, sauf à plus de trois milles

de distance, n'a guère d'impact sur la fréquentation. On estime aussi qu'une bâtisse plus grosse permettrait d'y aménager plus de services.

### Plateau Marquette

En outre, le groupe de travail préconise clairement le site du plateau Marquette pour la construction de la bibliothèque. Ce n'est pas la première fois que cet endroit est favorisé pour l'implantation de ce service culturel mais, du côté du conseil municipal, on s'est toujours gardé de statuer sur son emplacement.

Une évaluation des coûts fait état d'un montant de 6 millions \$ pour un bâtiment de 40.000 pieds carrés, qui aurait droit à une subvention de 3,9 millions \$ en vertu des normes du ministère des Affaires culturelles.

On sait toutefois qu'un moratoire a été levé sur le sujet et les autorités municipales attendent la tenue d'une rencontre avec la ministre Lise Bacon pour en savoir davantage à ce propos. Prévue pour ces jours-ci, la rencontre a de nouveau été reportée et ce, pour une troisième fois, à la demande de la titulaire des Affaires culturelles.

### Parent pauvre

Du reste, l'analyse permet aisément de voir, encore une fois mais avec plus de détails, que la construction d'une nouvelle biblio-

thèque à Sherbrooke n'est pas un luxe.

Car, sur la base d'une population de 71.500 personnes, la bibliothèque de Sherbrooke, avec ses 11.800 pieds carrés, ne rencontre que 27 pour cent de la norme provinciale en matière de superficie.

Sherbrooke fait aussi figure de parent pauvre à bien des égards: une comparaison avec des villes comme Gatineau, St-Leonard et Montréal-nord démontre que Sherbrooke est loin derrière au niveau du nombre de places assises, de livres de référence, de périodiques et de documents audio-visuels. Et du

côté des logiciels et des jeux éducatifs, c'est le néant.

Sherbrooke est même déficitaire, et de loin, quant au nombre d'heures d'ouverture de sa bibliothèque en semaine, avec 46, contre 60 et plus selon les normes du ministère des Affaires culturelles.

Quant à savoir maintenant à quel moment le dossier pourra débouquer, la réponse se trouve du côté de la ministre Lise Bacon. Car il est évident que tant que le moratoire sera maintenu, Sherbrooke ne se lancera pas seule, sans subvention, dans un projet de bibliothèque.

## "On ne peut pas comparer avec le service d'incendie"

— Françoise Dunn

SHERBROOKE (FG) — "On ne peut pas faire de comparaison avec la question du service d'incendie. En matière de bibliothèque, je suis sûre que les municipalités de banlieue sont intéressées à étendre ce service et à établir des ententes de service avec nous!"

Membre du comité d'étude sur le projet d'une nouvelle bibliothèque à Sherbrooke, la conseillère Françoise Dunn est confiante que la proposition visant à construire un bâtiment de 40.000 pieds carrés et à s'en remettre sur les municipalités de banlieue pour assurer la décentralisation saura rallier les gens. Pour sa part, elle favorise cette approche.

"Je demeure convaincue que les municipalités de banlieue sont intéressées à développer chez elles leur service de bibliothèque. Parce

qu'en aménagement des points de service sur leur territoire, qui seraient accessibles aux gens de nos quartiers, les municipalités de banlieue sont admissibles à des subventions. Ce serait dans l'intérêt de tout le monde."

Mais alors, s'il n'a pas été possible à Sherbrooke et à Rock Forest de s'entendre sur un service mutuel d'incendie et que cela a tout pris pour y arriver avec Ascot, comment penser à développer un service commun en matière de bibliothèque?

"Il n'y a pas de comparaison à faire. Je sens que l'attitude est très bonne de part et d'autre pour aménager des points de service qui favorisent les clientèles de nos municipalités réciproques et ce, à des coûts moindres qu'en y allant seuls", a soutenu Françoise Dunn, qui admet toutefois que les discussions restent à venir à ce chapitre.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)  
La pose de cette base de béton, à la hauteur des boulevards Portland et Lionel-Groulx, a nécessité de briser des aménagements fraîchement complétés.

## Travaux municipaux mal coordonnés, dénonce Jubinville

SHERBROOKE (FG) — "La coordination est importante entre les différents intervenants, Bell Canada, Gaz Métropolitain et autres, lors de travaux. Mais il faudrait aussi que cette coordination soit la meilleure possible à l'intérieur de nos propres services municipaux."

Le conseiller Jacques Jubinville s'est ainsi exprimé afin d'illustrer un cas survenu récemment à la hauteur des boulevards Portland et Lionel-Groulx, dans son district, où des travaux fraîchement complétés à cet endroit devront être repris.

"Tout dernièrement, alors que les aménagements avaient été complétés à l'automne, un 'bakoe' (tracteur) s'est présenté sur place et a creusé en deux endroits. La bordure de béton a sauté ça et là, de même qu'une partie de gazon et la nouvelle asphalte a été brisée", a rapporté le conseiller Jubinville.

Ces travaux ont été effectués afin d'installer les bases de béton devant supporter les feux de circulation à ce point de rencontre des deux boulevards.

"Pourtant, Hydro-Sherbrooke avait déjà prévu l'année dernière ces travaux pour cette année. Une

meilleure coordination aurait permis d'éviter de briser des aménagements fraîchement complétés", a noté Jacques Jubinville.

Celui-ci, qui informait ses collègues du conseil de la situation, a dit ignorer les coûts engendrés par l'opération. "Mais cela ne donne pas une très bonne image de Sherbrooke", devait-il compléter.

### Pas un oubli

Toutefois, du côté des Services techniques, le responsable du chantier, l'ingénieur Jean-Yves Massé, a dit que l'on savait à l'avance que des bases de béton devaient être aménagées ultérieurement.

"Mais nous avons voulu compléter les travaux de voirie le plus tôt possible pour rouvrir le secteur le plus rapidement à la circulation. On ne voulait pas pénaliser indéfiniment les automobilistes, par le détour mis en place à cet endroit durant les travaux, le temps que toutes les interventions soient complétées. Ce n'est pas un oubli", a-t-il exprimé.

Aussi, devait-il renchérir, l'ampleur des travaux a été reprise demeure minime. "Ce n'est rien de majeur. Dans le cas de l'îlot, il s'agit d'une très petite distance."

## Les trottoirs devraient être construits en même temps que les rues

SHERBROOKE (FG) — Là où des trottoirs doivent être érigés, la Ville de Sherbrooke devrait voir à ce que ces infrastructures piétonnières voient le jour en même temps que les nouvelles rues.

C'est du moins le souhait formulé par le conseil municipal de Sherbrooke, dans le but d'éviter les problèmes qui ne manquent pas de surgir quand, après coup, soit après la construction d'une rue et l'établissement de citoyens en bordure de celle-ci, on décide d'y aménager un trottoir.

### Tanguay embarrassé

Le cas vient de se produire avec la rue Des Jonquilles, entre les rues Papineau et Jardins-Fleuris, dans le quartier Est de Sherbrooke, et n'est pas sans embarrasser le conseiller de l'endroit, Bernard Tanguay.

C'est que la construction du trottoir en question était prévue à même le budget d'immobilisations de cette année.

Mais, à la suite d'échanges avec les citoyens, le conseiller Tanguay a demandé que le projet soit abandonné et que l'on construise plutôt un passage piétonnier reliant la 18e Avenue à la Place Des Jonquilles.

Or, voilà qu'une analyse de l'ingénieur en circulation, Marcel Blais, démontre la nécessité, au plan technique, d'aménager le trottoir, car le besoin est clairement établi au niveau des critères portant sur le nombre de piétons, le volume de véhicules, la desserte d'une école et ainsi de suite.

"Devant cette évidence, je dois reconsidérer ma position", a dit Bernard Tanguay, tout en proposant l'érection du trottoir qui, toutefois, pour une question de délai dans l'adoption du règlement d'emprunt, ne pourra se faire qu'en 1988.

Le coût du projet est évalué à 80.000 \$, incluant le coût de déplacement de lampadaires et de correction géométrique d'une courbe raide dans le secteur. Le même règlement d'emprunt permettra aussi la construction du passage piétonnier.

Bref, le conseiller de l'Est a rappelé que ce genre de situation devra être évité dans l'avenir. "Ce n'est pas drôle pour des gens qui ne prévoient pas l'utilisation de l'emprise pour un trottoir et qui ont aménagé leur terrain en conséquence. Les gens ne sont pas intéressés à tout faire briser ce qu'ils ont mis en place", a déploré Bernard Tanguay.

Il a reçu l'appui de son collègue Jacques Jubinville où, selon une analyse sommaire, un trottoir sera nécessaire sur la rue McCrea, où les travaux de la rue (chaîne de trottoir, asphaltage, etc) viennent d'être complétés. "Si l'on pouvait faire tous les travaux requis au même moment, ça ne perturberait qu'une fois et en plus, ça permettrait de réduire les coûts", a jugé Jacques Jubinville.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)  
En compagnie du représentant du ministre Jean Charest, M. Roch Fortin, et de nombreux étudiants concernés par l'Opération Environnement, le maire de Sherbrooke, M. Jean-Paul Pelletier, a procédé à la mise en terre de trois érables au parc Jacques-Cartier.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)  
En compagnie du représentant du ministre Jean Charest, M. Roch Fortin, et de nombreux étudiants concernés par l'Opération Environnement, le maire de Sherbrooke, M. Jean-Paul Pelletier, a procédé à la mise en terre de trois érables au parc Jacques-Cartier.

Opération Environnement à Sherbrooke

# Des 25 sous qui aideront des étudiants à nettoyer les berges des rivières

SHERBROOKE (GF) — Une pièce de 0,25 \$, ce n'est pas beaucoup. Mais lorsqu'elle se rajoute à d'autres, elle peut permettre à une quarantaine d'étudiants d'oeuvrer durant une semaine pour le compte de la Corporation de gestion CHARMES au nettoyage des berges des rivières de Sherbrooke.

Cette pièce de 0,25, c'est l'effort demandé à chacune des personnes intéressées à financer ce projet de nettoyage tenu dans le cadre de l'Opération Environnement mise sur pied par le Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Sherbrooke.

En fait, a indiqué hier matin M. Steve Lamontagne, porte-parole du centre d'emploi, l'Opération Environnement qui se veut une activité spéciale visant à fournir du travail à des étudiants de niveau secondaire, se déroule en deux temps.

Dans un premier temps, depuis lundi jusqu'à samedi, des étudiants sont présents au Carrefour de l'Estrie et aux Promenades des Grandes Fourches de Sherbrooke.

Là, ils sensibiliseront la population à l'environnement et à la récupération. Ils fourniront des dépliant, des affiches ou des macarons traitant de ces sujets.

### Fonds

Ils accepteront volontiers les dons de 0,25 \$. Ces pièces d'argent viendront gonfler un fonds servant à défrayer leur salaire durant la semaine prochaine alors qu'ils verront au nettoyage des berges des rivières Magog et St-François, dans les limites de Sherbrooke. Et ce sera là, la deuxième phase de l'opération.

L'objectif de la campagne est

somme toute modeste puisqu'il a été fixé à 2.002 \$ ou 8.008 pièces de 0,25 \$.

Le président de la Corporation de gestion CHARMES, M. Roger Frot, qui assistait à la conférence de presse, a fait appel à la générosité de la population et a rappelé que son organisme ne dispose pas de ressources financières importantes et ne peut donc que se réjouir d'une telle initiative du centre d'emploi.

Au cours de cette même conférence de presse et afin de démontrer de façon symbolique l'importance de l'activité, trois érables ont été plantés au parc Jacques-Cartier.

Le maire de Sherbrooke, M. Jean-Paul Pelletier s'est chargé de la mise en terre de l'un d'eux. Il a dit y mettre tout son cœur et sa science mais a indiqué qu'il faudra attendre une année pour vérifier si le travail a été bien fait.



**Un peu de répit dans les études...**

Des étudiants de l'Université de Sherbrooke, qui suivent des cours pendant l'été, profitaient hier d'une pause pour s'étendre

et profiter de la chaude température. Cette évocation de quelques minutes leur a peut-être rappelé l'approche de la fin de session.

(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Chez Larochelle & Frères

# 1ère convention collective pour les employées de bureau

SHERBROOKE (GF) — Les employées de bureau de la boulangerie Larochelle et Frères ont entériné dans une forte proportion l'entente de principe intervenue samedi entre la direction de l'entreprise et le Syndicat des employés de bureau (CSN).

Réunies en assemblées générales, lundi, ces travailleuses ont donné leur accord par un vote favorable à 72,7 pour cent à Sherbrooke et à 66,6 pour cent à Granby. Elles seront donc bientôt protégées par une première convention collective.

La présidente du syndicat, Mme Anne Gilbert, déclare se réjouir et éprouver un énorme soulagement d'avoir réussi enfin à décrocher ce premier contrat de travail permis à la suite de l'accréditation obtenue en novembre dernier.

Selon elle, la signature de ce contrat devrait pouvoir se faire rapidement en autant qu'il n'y ait pas d'accrochages lors de la rédaction des termes de l'entente.

Rappelons que ces seize syndi-

quées réparties entre les bureaux de Sherbrooke et de Granby ont obtenu, notamment, une clause contrariant le harcèlement sexuel et la discrimination.

Pour leur part, les augmentations salariales se feront au rythme de 7 pour cent la première année, 5,5 pour cent la seconde et 5,5 pour cent la troisième année, encore qu'un pour cent supplémentaire sera versé au début du dernier semestre de cette convention valable pour trois ans.

L'accord prévoit également un congé de maternité de deux jours assorti d'un congé sans solde d'un maximum de huit mois et le versement d'un montant forfaitaire dans les quinze jours suivant la signature de la convention.

Rappelons également que le règlement du dossier des employées de bureau permet à la compagnie de compléter celui des 73 travailleurs réunis dans une autre unité syndicale de la CSN et qui, après avoir accepté les offres patronales, ont préféré attendre le règlement du dossier des employées de bureau

avant d'accepter de signer une nouvelle convention collective.

**MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES**  
 • Tailles d'arbres, de haies de cèdre  
 • ESSOUCHAGE MÉCANISÉ  
**565-0303**

**Le SEUIL**  
 SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES  
**821-2420**

# La qualité de l'eau Des résultats encourageants pour le lac Memphrémagog

par Pierre MARTEL  
**MAGOG** — Des échantillonnages afin de déterminer la qualité de l'eau du lac Memphrémagog et menés parallèlement à ceux d'Environnement-Québec par Memphrémagog-Conservation Inc., ont donné dans l'ensemble des résultats encourageants. Ces résultats se rapprochent d'ailleurs de ceux obtenus en fin de compte par Environnement-Québec la semaine dernière.

En effet, Memphrémagog-Conservation Inc. fera parvenir sous peu à la ville de Magog un rapport détaillé sur la série d'échantillonnages que l'organisme a réalisés de sa propre initiative à quelques endroits critiques précis dans le lac Memphrémagog.

La firme Eco-Recherche de Pointe-Claire, à qui Memphrémagog-Conservation Inc. a confié le travail, a procédé à sept échantillonnages qui, de façon générale, ont donné d'excellents résultats.

On note cependant quelques points sur la Rivière-aux-Cerises ainsi qu'à Vale Perkins, entre autres, où le niveau de pollution atteint un seuil critique et pourrait susciter des inquiétudes.

Il faut toutefois préciser que les sites sur la Rivière-aux-Cerises où Eco-Recherche a décelé de la pollution sont des lieux où l'eau est stagnante et ne constitue pas véritablement une menace directe à l'environnement. Il faudra néanmoins surveiller de près la situation à ces endroits et, au besoin, prendre des mesures de prévention.

# Attrapez une Chaser



**POUR \$6,995\* SEULEMENT**

\* taxe et préparation en sus  
 \* offre de durée limitée

**DOMINICK AUTO SPORT LTÉE**

4620, boul. Bourque, Rock Forest 564-1795

**SUBARU**  
*Nul ne va plus loin.*

25438

**Dans les coulisses...  
 ... de l'hôtel de ville**



## Achat pressant de 14 casques anti-émeute

Les émeutiers en puissance n'ont qu'à bien se tenir car une commande a été passée, à la demande du service de police, pour l'achat de 14 casques anti-émeute.

Il s'agit d'une dépense de près de 1,600 \$ et une note, dans le document relatif aux approvisionnements, stipule même que l'achat est urgent et que l'entrepreneur ou la commande a été passée est le seul à posséder les casques en question déjà en magasin.

## Consultation sur un changement de zonage

Une séance de consultation aura lieu le 31 août, à l'Hôtel de ville, sur le projet d'amendement au zonage qui fera en sorte de prolonger la zone multifamiliale C-53 à même une partie de la zone unifamiliale A-42, dans le secteur des rues Des Sables et Ontario.

Le tout fait suite à la demande d'un propriétaire de la rue Ontario, André Beaudry. La conseillère Françoise Dunn a acquiescé à la demande, malgré une recommandation de la division de l'urbanisme, à l'effet de ne pas permettre le duplex sur le terrain en bordure de la rue Ontario.

A cela, la conseillère a émis que M. Beaudry désire simplement compléter l'aménagement de son sous-sol. "Cela ne changera pas l'aspect extérieur de son bâtiment. Et de toute façon, l'entrée de sa propriété se trouve déjà sur la rue Des Sables", a-t-elle exprimé.

A 8 minutes de Sherbrooke via Rte 55



**BEAU CHOIX DE VOITURES NEUVES**  
 FINANCEMENT À PARTIR DE **3,9%**

ou **RABAIS CHEQUE**  
 (sur plusieurs modèles en inventaire)

**GRAND CHOIX DE BONNES VOITURES USAGÉES ET LES PRIX LES PLUS BAS.**

**SPECIAL FILTRE, HUILE GRAISSAGE \$15<sup>95</sup>**  
 plus taxe  
 Supplément pour les importées.



**WINDSOR DODGE CHRYSLER LTÉE (819) 845-5461**

25443

**ON T'ATTEND... VIENS DONC FAIRE UN TOUR...**  
 Programmation des Fêtes du 50ème anniversaire de Fleurimont  
**VENDREDI LE 7 AOÛT 1987**

**20h00 BERMUDA PARTY**  
 A l'Aréna de Fleurimont de 20h00 à minuit, avec disco, ce sera un grand party pour les 14-18 ans. Il y aura un service d'autobus organisé par la C.M.T.S.  
 Pour réservation de billets: 565-0522  
 Admission: 3.00\$

**23h00 SPECTACLE PYROTECHNIQUE**  
 Nous fêterons notre date historique par un magnifique feu d'artifice musical au parc Desranleau durant le tournoi de balle "Gee Roy"

**SAMEDI LE 8 AOÛT 1987**  
 Les activités de la journée se dérouleront au parc Central (Aréna de Fleurimont).  
**9h00 à 15h00 OLYMPIADES FLEURIENNES**  
 Nos 16 moniteurs de l'O.T.J. s'occuperont des enfants de 6 à 12 ans. Il y aura: course à relais de reculons, le lancer du "soulier", combat de coussins et d'oreillers, le lancer des "éponges" et plusieurs autres.  
**12h00 DÎNER SUR L'HERBE**  
 Chacun apporte son panier à pique-nique et on casse la croûte ensemble.

**14h00 DÉMONSTRATION PAR LES SAPEURS-POMPIERS**  
 On parlera de prévention, sauvetage, il y aura des tours de camion à incendie par les sapeurs-pompiers du service des incendies de la ville de Sherbrooke. Aussi, démonstration des "mânoires de la vie".

**21h00 ANDRÉ LEJEUNE EN SPECTACLE**  
 A l'Aréna de Fleurimont, un spectacle de 2 heures d'André Lejeune, suivi d'une danse.  
 Pour réservation de billets: 565-0522 / 565-0589  
 Admission 7.00\$ (18 ans et plus)



**DIMANCHE LE 9 AOÛT 1987**  
**JOURNÉE DES RETROUVAILLES**  
 Venez rencontrer les citoyens, nos édiles municipaux, nos curés, du présent et du passé, ceux qui ont contribué à l'essor de notre municipalité. L'invitation est lancée à tous, les activités se déroulent au Parc Central (Chemin Duplessis).

**9h00 MESSE**  
 Au gymnase du centre communautaire.

**11h30 DISCOURS DE BIENVENUE**  
 Par les dignitaires et les invités spéciaux.

**12h00 ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE**  
 A coût minime, pour toute la famille, avec animation, apportez vos instruments de musique. (Parc Central, Chemin Duplessis)

**9h00 à 21h00 DÉMONSTRATION DE RADIO-AMATEUR**  
 Explication sur une station de radio, installation d'une station complète, contacts avec des stations du monde entier pendant 12 heures.

**14h00 PARTIE DE BALLE DES NOUVEAUX / ANCIENS**  
 Sur le terrain de balle du parc Central, Chemin Duplessis, les élus municipaux actuels, aidés de leurs citoyens rencontreront les anciens élus, aidés de leurs du temps.

**Félicitations! MARCHE GAUDETTE Inc. provigo**  
 1095, BELVEDÈRE S SHER 569-5953  
 2185 GALT O SHER 563-3313  
 170, CHEMIN DUPLESSIS FLEURIMONT SHER 565-5181  
 565 KING E SHER 569-3686  
 2373 KING O SHER 566-5141  
 564-5181

**GASTON CÔTÉ INC.**  
 BOIS — QUINCAILLERIE  
 TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LES RÉNOVATIONS  
 SALLE D'EXPOSITION DES PLUS MODERNES  
 1000 GALT EST, SHERBROOKE 564-8841

**CENTRE DE RENOVATION DUBREUIL INC.**  
 BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RENOVATION  
 MAURICE L. BRETON directeur général  
 Tél.: 562-3891  
 1151, RUE King Est Sherbrooke (Québec) J1G 1E6

**pepinière**  
 dépositaire des PEINTURES PEPIN & CHATEAU  
 TEINTURES SIKKENS, CABOT & SOLIGNUM  
 GERARD MONGEAU, Prés.  
 PEINTURE ET CIMENT DE L'ESTRIE INC.  
 819, Chailfoux, angle 12e Ave. Sud, Sherbrooke J1G 1R7  
 569-4368

**Le Ranch du Spaghetti**  
 2 bars à pain pour mieux vous servir ici on a la recette de votre mère!

**caisse populaire fleurimont**  
 1832, rue galt est fleurimont, Québec J1G 3H8  
 (819) 566-2515  
 François Isabel directeur

**LE VOITURIER**  
 MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD  
 PRIX QUALITÉ SERVICE "C'EST GARANTI"  
 \$\$\$ Là où il faut aller à tout prix Pour le meilleur prix \$\$\$  
 Location à court et à long terme  
 1261, King est SHERBROOKE 569-5981

**RESTAURANT dégustateur**  
 Prop. Marcel Gagné  
 Tél.: 564-8522  
 Cuisine populaire • Pizza • Sous-marin  
 2222, King Est Fleurimont 567-4748  
 835, 13e Avenue Nord (Coin Quatre Saisons) Sherbrooke, Québec, J1E 3L5

**AUBERGE ROYALE**  
 1900, rue King est Fleurimont 819 / 569-9393  
 VOS HÔTES  
 Lisette Roy  
 Sylvie Faucher et  
 Yvan Faucher

**IGA BOUTIQUE IGA**  
 FLEURIMONT  
 Surveillez nos spéciaux  
 Qualité et Service  
 BIÈRE - CIDRE - VIN - BOULANGERIE  
 VASTE STATIONNEMENT  
 SERVICE DE LIVRAISON  
 2240, EST RUE KING 566-8282

**TAPIS U.N.I.**  
 1495, rue King est, Fleurimont, J1G 1E8  
 (819) 563-4736 (819) 563-5583

**VITRERIE SHERBROOKE INC.**  
 FACE À GASTON CÔTÉ  
 1015, Galt Est, Sherbrooke 565-7700

**Puissiez-vous continuer à fleurir longtemps!**  
**EQUIPEMENTS DE BUREAU BOB POULIOT INC.**  
 150, WELLINGTON SUD SHERBROOKE, QUÉ. J1H 5C7  
 Tél.: (819) 563-1848

**la tribune** 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)  
**YVON DUBÉ** Président et Éditeur  
**JEAN VIGNEAULT** Rédacteur en chef  
**FRANÇOIS VAILLANCOURT** Directeur du service de la publicité  
**GASTON GAGNÉ** Directeur du service du tirage  
 Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelots et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00.  
 Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.  
 "La Tribune" est sociaétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.  
 Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.  
 Courrier de deuxième classe  
 Enregistrement No 1539

25439

Avant de donner son avis sur le projet Tonic-Tropiques à Magog

# La MRC attend les commentaires du public

par Michel MORIN  
**MAGOG** — La MRC de Memphrémagog ne donnera son avis sur le projet du groupe Tonic-Tropiques qu'à l'issue de l'assemblée publique de consultation que devra tenir la ville de Magog.

Le préfet de cette MRC, Roger Nicolet, maire de la municipalité d'Austin, n'a pas voulu se compromettre hier sur cette question. Il préfère attendre le dépôt de l'amendement de zonage de la ville de Magog sur la table de la MRC de Memphrémagog avant d'émettre de plus amples commentaires.

Le préfet de la MRC de Memphrémagog dit n'avoir parcouru que

superficiellement le document de projet d'amendement de zonage de la ville de Magog.

"Il me semble que deux ou trois points ne sont pas à la satisfaction du public", de dire M. Nicolet.

Ces points concernent notamment la hauteur des bâtiments sur la pointe Cabana et le dégagement visuel de ces bâtiments vers le mont Orford.

"L'usage public ou non de la pointe Cabana est aussi une préoccupation pour les gens de Magog. Mais attendons de voir", de commenter le préfet de la MRC de Memphrémagog.

### A l'ATE

Du côté de l'Association touristique de l'Estrie, peu de commentaires de la part de la présidente Estelle Gobeil.

L'organisme, qui est souventes fois appelé à donner son avis sur des projets d'envergure — comme celui du groupe Tonic-Tropiques — n'a pas officiellement reçu les plans du promoteur Serge Botella, ce qui explique que les commentaires soient plutôt réservés.

"Il est vrai, de dire Mme Gobeil, que j'ai été en communication avec le maire de Magog sur ce projet, mais jamais les plans du projet Tonic-Tropiques n'ont été déposés à l'ATE. Les seules informations que je possède ont été puisées dans les différents médias. Pour l'instant, à titre de présidente de l'ATE, je n'ai à me prononcer sur ce projet", d'expliquer Mme Gobeil.

Si l'Association touristique de l'Estrie reçoit les plans du groupe Tonic-Tropiques, un avis sera émis,



Roger Nicolet

comme c'est la pratique courante dans tout genre de projet d'envergure "afin que tout développement se fasse dans l'harmonie", selon la présidente de l'ATE.

Par ailleurs, Mme Gobeil a précisé que les déclarations faites en fin de semaine dernière par le vice-président de l'organisme, M. Denis Bachand, en marge de ce dossier, l'ont été à titre purement personnel.

"Ce n'est pas l'opinion de l'ATE qui a été émise, mais bien celle de M. Denis Bachand qui, soit dit en passant, a le droit de s'exprimer

comme n'importe qui", de préciser Mme Gobeil.



La coalition est déçue, le Club de conservation jubile

## L'unanimité est loin d'être faite

**MAGOG (MM)** — Autant la Coalition pour la protection de la baie de Magog est déçue, autant le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog jubile face à la décision de Tonic-Tropiques d'aller de l'avant avec son projet de centre récréo-touristique de 130 millions \$ à la tête du lac Memphrémagog.

"C'est presque un jour de fête. Nous sommes très satisfaits de la décision du promoteur Serge Botella et nous croyons, jusqu'à preuve du contraire, qu'il est un promoteur sincère qui saura respecter ses engagements", devait expliquer, hier, le président du Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog (CCPM), Serge Leblanc.

Il y a quelques semaines, le CCPM avait donné son appui au groupe Tonic-Tropiques lors d'une conférence de presse tenue à Magog. L'organisme avait même incité les autres associations de Magog à l'imiter et à appuyer le projet de centre récréo-touristique.

"C'est pour nous l'aboutissement de beaucoup de pressions et nous attendions cette décision, d'ajouter Serge Leblanc. Je ne vois plus de problème majeur qui pourrait maintenant compromettre le projet. Les opposants ont eu la chance de s'exprimer et s'il en reste d'autres, je pense qu'ils ne forment qu'un petit groupe."

### Pressions maintenues

Soutenant que ce dossier n'était pas encore gagné, le porte-parole de la Coalition pour la préservation de la baie de Magog, Daniel Fau-

cher, promet que l'organisme qu'il représente reviendra à la charge.

"Il est vrai que le nouvel amendement de zonage prévoit plus d'espaces publics, mais il me semble que c'est une erreur de la part de la ville de Magog de ne pas préserver toute la pointe Cabana à des fins publiques", d'indiquer Daniel Faucher.

L'équilibre écologique pour le moins fragile du lac Memphrémagog devient un autre facteur qui incite la Coalition pour la protection de la baie de Magog à prendre ses distances face au projet du groupe Tonic-Tropiques.

"Il y a aussi la densité d'occupation et les volumes d'habitations sur la pointe Cabana qui entrent en ligne de compte. Jamais dans les rapports qui ont été publiés jusqu'à maintenant n'est-il question de cet

aspect. Si c'est cela qui se réalise, on va être confronté avec des éléphants et des pygmées", de maintenir Daniel Faucher.

La prochaine étape à ce dossier est la tenue de l'assemblée publique de consultation qui se tiendra le 17 août, à l'hôtel de ville de Magog.

"Il y a encore des possibilités qui s'offrent à nous et on va les utiliser à coup sûr, d'ajouter le porte-parole de la Coalition pour la préservation de la baie de Magog. Nous voulons que les gens soient véritablement sensibilisés et informés et à cet égard, il nous semble que les conseillers municipaux n'ont pas fait leur travail. Si les gens sont bien informés, on aura à tout le moins la véritable volonté du milieu et alors, on pourra dire que c'est ce que les gens veulent."

## Ascot effectue son plus gros emprunt: 2 millions \$

**ASCOT (MM)** — Le conseil municipal d'Ascot a adopté, lors sa dernière assemblée, le plus important règlement d'emprunt de son histoire avec un montant frisant les deux millions de dollars.

Ce règlement d'emprunt s'élève précisément à 1,950,000 \$ et cette somme sera entièrement utilisée pour permettre la réalisation du projet domiciliaire "Seigneurie de Bellevue" du promoteur Evelino Bergamin.

Ce projet de 30 millions \$, qui implique la construction de 350 logements unifamilial et bifamilial dans un premier temps, nécessitera l'ouverture de six nouvelles rues.

L'adoption de ce règlement d'emprunt par les élus municipaux d'Ascot vise à défrayer les coûts inhérents à l'ouverture de ces nouvelles rues.

Le règlement stipule que cet emprunt sera utilisé "pour des travaux d'aqueduc, d'égoût domestique, d'égoût pluvial, d'entrées de service, d'excavation de roc en tranchées, de terrassement et de fondation des diverses rues" qui, incidemment, n'ont pas encore été officiellement baptisées.

Selon le conseiller Michel Beaulieu, responsable du comité de l'urbanisme, l'ouverture de ces six nouvelles rues ne constitue que le tiers du projet global projeté par le promoteur.

"Cet emprunt de 1,950,000 \$ doit maintenant obtenir l'approbation du ministère des Affaires municipales. Nous avons emprunté ce montant à la suite des recommandations de nos ingénieurs, mais il se pourrait que nous n'ayons pas besoin de toute cette somme. Dans un premier temps, on parle de six nouvelles rues, mais il pourrait s'en ajouter plusieurs autres dans le futur", d'expliquer le conseiller Beaulieu.

### Assiette fiscale

La collaboration des autorités municipales à tout projet de développement domiciliaire s'explique par la volonté des élus d'augmenter l'assiette fiscale de la municipalité, ajoute le conseiller Beaulieu.

"Plus il y aura de contribuables, mieux ce sera. On pourra alors conserver les taxes municipales à un niveau assez bas en les répartissant à travers un plus grand nombre de contribuables."

L'ouverture des nouvelles rues pourra s'effectuer dès que le ministère des Affaires municipales et le ministère de l'Environnement auront donné le feu vert, soit vers le mois d'octobre.

Incidemment, les nouvelles rues porteront tous des noms se rapportant au régime seigneurial.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ**

poste d'écoute: 564-2323  
 Sans frais d'appel:  
 LAC-MÉGANTIC  
 RICHMOND-ASBESTOS  
 Composez 0 et demandez  
 Zenith 5-3060

**A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT**

**NOUVEAU POUR LA RENTRÉE IMPERMEABLES DOUBLES 5\$**

Avec cette annonce obtenez de rabais, du 3 août au samedi 8 août inclusivement.

**Il est grand temps de faire identifier vos vêtements scolaires avec des étiquettes personnalisées.**

**clément**

Carte verte = 13652

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686  
 GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472  
 PLACE SAINTE-FOY 653-9363  
 SHERBROOKE CENTRE LES TOURELLES 564-7881  
 TROIS-RIVIÈRES CENTRE LES RIVIÈRES 378-0550

**Les Tourelles** 3025, rue King ouest, Sherbrooke

On vous reçoit chez nous!

à la **9<sup>e</sup> EXPOSITION AGRICOLE DE ST-SEBASTIEN** DU 5 AU 9 AOUT

QUELQUES-UNES DE NOS ACTIVITÉS AGRICOLES:

- Mercredi, 5 août, 19h — Parade de chevaux attelés
- Judi, 6 août, 11h — Dîner des jeunes éleveurs
- Vendredi, 7 août, 20h — Tiro de chevaux
- Samedi, 8 août, 10h — Jugement Holstein 12h — Jugement des moutons
- Dimanche, 9 août, 13h — Concours de chevaux attelés

**ADMISSION** Mercredi: entrée gratuite sur le terrain Jeudi, vendredi, samedi, dimanche: 4\$/adultes — 1\$/enfant

**INFORMATIONS:** (819) 652-2737

**LES SPECTACLES**

du jeudi au dimanche, en après-midi et en soirée

- LA FAMILLE HEON ET LEUR OURS **Judi, 6 août**
- LES ÉTOILES D'ARGENT **Vendredi, 7 août**
- GILLES GAUTHIER, Imitateur **Samedi, 8 août**
- ORCHESTRE NIGHT DRIVER **Samedi, 8 août**
- CHARLIE LANDRY
- BILL PAQUET
- LUCILLE PARADIS BERNIER **Dimanche, 9 août**
- LES SUPER CASCADES

**10 festival** DU LAIT DE COATCOOK

**VENREDI SAMEDI ET DIMANCHE les 7, 8 et 9 AOUT au parc municipal de Coatcook**

Pour le programme complet des activités du Festival, consultez La Tribune du 7 août.

- TOURNOI PROVINCIAL DE SOCCER (25 équipes)
- TOURS GUIDES DE LA LAITERIE, FERME LAITIÈRE ET MEUNERIE
- TENTES D'ARTISANAT ET KIOSQUES
- DEGUSTATIONS VINS ET FROMAGES ET DE PRODUITS LAITIERS.
- SOIREE DISCO
- SOIREE A LA MODE D'ANTAN
- TIRES DE TRACTEURS ET DE 4X4
- GRANDE PARADE DE CHARS ALLEGORIQUES
- BINGO
- \* SUPER SPECTACLE DE FERMETURE** avec l'ensemble René Gilbert (40 guitaristes et chanteurs)

**NE MANQUEZ PAS LA LOTERIE DU FESTIVAL**

(seulement 600 billets à \$50 l'unité disponibles au bureau du festival: (819) 849-6010.

**1er prix: \$10,000**  
**2e et 3e prix: \$1000**  
**4e et 5e prix: \$500**

**INFORMATIONS:** (819) 849-6010

Développement du parc de Frontenac

# Front commun du milieu et du ministère du Loisir

par Maurice CLOUTIER

ST-DANIEL - Le milieu et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche font dorénavant front commun, pour assurer le développement du Parc de Frontenac.

Cette alliance a été scellée, hier, par la signature d'un protocole d'entente par le ministre Yvon Picotte et le président du comité des orientations du parc, M. Maurice Boulet, à l'occasion de l'inauguration du Parc de Frontenac.

Environ 200 représentants d'organismes et de municipalités, de même que les députés Roger Lefebvre de Frontenac et Madeleine Bélanger de Mégantic-Compton, ont chaudement applaudi lorsque le ministre Picotte a coupé le traditionnel ruban marquant la naissance du 15e parc du gouvernement du Québec. Vingt ans se sont écoulés depuis la première proposition de création d'un parc à cet endroit. Situé au bord de l'imposant lac St-François, à une douzaine de kilomètres au sud-est de Thetford-Mines, ce territoire d'une superficie de 156 kilomètres carrés favorise la pratique d'activités de plein air, principalement dans les pôles de St-Daniel et de Ste-Praxède.

## Concertation

Lors de son allocution, le minis-

tre Picotte a insisté sur l'esprit de concertation qui s'est créé au cours des dernières années, dans les régions de Thetford-Mines et de Lac-Mégantic, pour la mise en valeur du site.

Fier de s'adjoindre la collaboration du comité des orientations du parc, il a soutenu que celui-ci est "tout naturellement désigné pour veiller à l'harmonisation des activités et des services du parc avec ceux de la région périphérique."

Le comité, composé de représentants municipaux et d'organismes des municipalités régionales de comté (MRC) de l'Amiante et du Granit, n'a pas obtenu la gestion du parc comme il l'aurait souhaité. "Il importait que l'Etat conserve sa responsabilité d'administrateur de parcs provinciaux", a rappelé M. Picotte.

Néanmoins, il a mentionné que le comité aura un droit de regard étendu sur les immobilisations et les activités. Le comité est dorénavant "un interlocuteur privilégié", a poursuivi le ministre.



Yvon Picotte

Se félicitant de la collaboration obtenue du ministre, le président du comité des orientations a promis de voir l'harmonisation des activités dans le milieu. Le comité ambitionne aussi, selon M. Boulet, "de faire en sorte que le Parc de Frontenac devienne une plaque tournante au sein du développement touristique régional et voire même provincial."

Depuis 1977, 6,1 millions \$ ont été investis en immobilisations au parc. Pour respecter les prévisions de développement, 4 millions \$ sont encore nécessaires. Pour un, le ministre espère s'attaquer l'an prochain à la mise en service du vaste terrain de camping du secteur de St-Daniel.

## Porte ouverte

La population a finalement été invitée à découvrir les richesses du parc lors d'une journée porte ouverte le 15 août, de 10h à 16h. Un large éventail d'activités de plein air, entièrement gratuites, a été prévu pour les différents secteurs.

De plus, des clowns et Jeannot Prudent seront sur place.

# Correctifs exigés à l'usine d'épuration

VICTORIAVILLE (MC) - A bout de patience, le conseil municipal de Victoriaville veut une usine d'épuration des eaux usées performante.

Une résolution a été adoptée lors de la dernière séance du conseil et sera acheminée à la Société québécoise d'assainissement des eaux usées (SQAE) et au ministère de l'Environnement, afin de réclamer les travaux nécessaires pour assurer l'efficacité de l'usine.

Les élus sont choqués par l'attitude désinvolte de la SQAE, qui tarde à réagir aux problèmes décelés depuis plusieurs mois à l'usine, qui a été mise en opération à l'automne 1986. En plus de nombreux problèmes mineurs, la Ville a noté quelques situations majeures. Ainsi, des tonnes et des tonnes de sable, transporté par le réseau d'égouts, s'accumulent dans le fond des bassins de traitement des eaux usées, réduisant sensiblement les performances du système.

## Graisse

De plus, des quantités impressionnantes de graisse, environ 1,700 livres par jour, arrivent à l'usine, avec comme conséquence que le filtre à sable, pour le traitement tertiaire, est paralysé depuis des mois.

Devant l'évidence, le conseil municipal veut que la SQAE dote l'usine dans les meilleurs délais d'un système d'interception du sable et de la graisse. L'investissement serait de l'ordre de 300,000 \$. Actuellement, la SQAE a toujours la responsabilité de l'usine.

Les élus de Victoriaville réclament aussi des correctifs dans quelques secteurs du réseau d'égouts, tout comme Arthabaska.

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, a mentionné le maire Denis St-Pierre, pourrait être forcée d'installer une grille d'interception des déchets solides dans l'établissement, afin de limiter l'envoi dans le réseau de différentes matières.

Depuis l'entrée en service de l'usine, les élus municipaux découvrent comment a pu souffrir la rivière Nicolet au fil des ans.

## Odeurs

A la même séance, des citoyens ont manifesté leur impatience face aux odeurs nauséabondes qui se dégagent périodiquement de l'usine d'épuration depuis le début de l'été. Ils ont déposé une pétition, signée par 181 citoyens.

Admettant le fondement de leur plainte, le maire Denis St-Pierre a expliqué que la situation est attribuable à la vidange des bassins, rendue nécessaire par certains bris. Il a invité la population à ne pas paniquer et à ne pas comparer l'usine à un éléphant blanc. Il a prévenu que les odeurs disparaîtront avec la fin des travaux de vidange.

Dans une certaine mesure, il est normal, selon lui, qu'un projet de cette ampleur nécessite quelques ajustements. Pour faire un écran naturel entre l'usine et le quartier résidentiel, juste en face, le maire s'est montré favorable à la plantation d'arbres.

La pétition, a avoué le maire, aidera sûrement la Ville à faire bouger la SQAE, relativement aux problèmes d'opération.

# Autoroute de l'Amiante: Crosbie confirme la mise en veilleuse

THETFORD-MINES (MC) - Le comité routier de la Chambre de commerce de l'Amiante, qui mousse depuis quelques années le projet de construction de l'autoroute de l'Amiante, vient d'essuyer une douche froide.

Le ministre des Transports John Crosbie, dans une missive envoyée au président du comité routier, André Fréchette, confirme la mise en veilleuse du projet, pour une période de indéfinie, faute de fonds. La lettre a été rendue publique hier.

La position ministérielle est la même que celle qu'avait déjà dévoilée le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et député de Frontenac, Marcel Masse.

Concernant l'intégration de cette route aux projets d'investissement

dans le cadre de la présente Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement des Transports, le ministre Crosbie écrit que "les fonds prévus dans le cadre de l'entente sont tous engagés."

Il ajoute que les projets choisis ont déjà fait l'objet de négociations entre les deux paliers de gouvernement.

## En l'an 2000

Hier, le directeur général de la Chambre, Luc Baillargeon, a avoué qu'une telle réponse pouvait signifier que le projet ne se réalisera pas avant l'an 2000. La présente Entente auxiliaire se termine uniquement en 1990.

Pourtant, le dossier semblait bien engagé, il y a quelques mois. Le 12 décembre 1986, le député-ministre Marcel Masse déclarait: "Lorsque le Québec sera prêt, le

gouvernement du Canada le sera également". Puis, le ministre québécois des Transports, Marc-Yvan Côté, promettait l'injection d'argent neuf dans ce dossier.

Atterrée, M. Baillargeon admet que la réponse de Crosbie est "dramatique". Il est d'avis que la population acceptera très mal cette volte-face du gouvernement canadien.

Malgré tout, le comité routier refuse de lancer la serviette. Il entend plutôt poursuivre les pressions sur le plan politique. "Tous les dossiers routiers se réalisent sur le plan politique", a noté M. Baillargeon.

Déjà informé de la position du ministre Crosbie, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, a répété que le gouvernement fédéral a trouvé un moyen détourné de dire non au projet.

# Pluies diluviennes: Drummondville pourrait demander l'aide de Québec

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE - A la suite des pluies diluviennes des 28 mai et 26 juillet, les autorités de Drummondville envisagent sérieusement de demander l'aide financière de Québec.

C'est ce qu'a confié le maire Serge Ménard en précisant que des discussions en ce sens avaient été amorcées avec le ministre délégué aux Approvisionnement et Services, M. Gilles Rocheleau.

La nature des demandes de Drummondville n'a pas été précisée, mais fait suite à deux orages violents qui ont occasionné des refoulements d'égouts dans les propriétés.

Les précipitations du 28 mai, survenues vers 17 heures, avait apporté 54 millimètres de pluie en moins d'une heure. La ville de Drummondville a reçu depuis lors 40 plaintes de citoyens, surtout dans le quartier ouest, pour des refoulements d'eau.

Quant aux pluies du dimanche 28

juillet, elles ont apporté 34 millimètres d'eau au lever du jour et 22 autres millimètres avant 18 heures pour un total de 56 mm en 12 heures. Dans ce dernier cas, plusieurs citoyens ont déposé des plaintes de refoulements d'égout pluvial, encore dans le secteur ouest. D'autres résidents, qui ont connu des refoulements à cette occasion, peuvent encore diriger leurs réclamations à l'hôtel de ville.

Pour connaître le fin fond de ces inondations, le conseil de ville vient de mandater la firme montréalaise Inspecronic, pour étudier le réseau d'égouts affecté par ces refoulements. De plus, une firme d'ajusteurs d'assurances procède à l'étude des plaintes pour déterminer si la ville est responsable ou non. Finalement, la firme Hamel et Beaulieu s'est vu confier la tâche d'analyser le réseau d'égout dans le secteur affecté, pour voir si des correctifs pourraient y être apportés en vue des précipitations futures.

# Activité croissante dans les tribunaux

ARTHABASKA (MC) - L'activité des tribunaux au palais de justice d'Arthabaska a augmenté de 47 pour cent en 1986, par rapport à l'année précédente.

Dans son rapport d'activité pour la dernière année, le directeur des services judiciaires à Arthabaska, Yvon Corriveau, signale une augmentation de 123 jours d'activité des tribunaux, qui a fait passer le total de 261,5 en 1985 à 384,5 jours d'activité en 1986.

Celle-ci est due à l'ajout de termes réguliers supplémentaires ou de termes spéciaux dans la plupart des juridictions, afin de permettre la réduction des délais d'audition.

explique M. Corriveau.

L'augmentation des jours d'activité se répartit comme suit: 61 pour cent à la Cour provinciale, 30 pour cent à la Cour des petites créances, 29 pour cent à la Cour supérieure, 55 pour cent à la Cour des sessions de la paix et 77 pour cent au Tribunal de la jeunesse. Le palais de justice d'Arthabaska dispose de quatre salles d'audience.

Il révèle également que les tribunaux ont siégé 225 heures de plus qu'en 1985. Le total est passé de 1,168 heures en 1985 à 1,393 en 1986. L'augmentation s'est fait sentir surtout au Tribunal de la jeunesse avec un bond de 100 pour cent.

# Jean-Guy Spénard candidat dans le quartier 3

DRUMMONDVILLE (GP) - M. Jean-Guy Spénard, 60 ans, un industriel à la semi-retraite, a annoncé officiellement hier qu'il présente sa candidature aux élections municipales au siège numéro 3 (quartier St-Pierre).

Résident du quartier depuis trente ans, il envisage porter ses efforts sur le développement de nouvelles entreprises à incidence économique et sur le développement communautaire du quartier. Il ambitionne également surveiller attentivement les finances publiques et privilégier l'esprit de concertation et de modération.

Pour faire valoir sa candidature, M. Spénard table sur son expérience comme commissaire et président de la commission scolaire à la fin des années 60 et sur son implication continue dans le milieu.

Jusqu'à présent, M. Spénard envisage faire cavalier seul dans le quartier représenté présentement par le conseiller Jean-Paul Généreux. Il ne rejette pas l'idée de s'associer éventuellement à une équipe, mais pour l'instant il n'en est rien.

Dans le quartier 3, M. Spénard est le premier à annoncer officiellement ses couleurs.



Jean-Guy Spénard

# Accusation de voies de fait graves: le juge refuse de rendre un jugement

DRUMMONDVILLE (GP) - Devant un accusé qui venait de plaider coupable devant lui hier de voies de fait graves, le juge Jean Drouin de la Cour des Sessions de la Paix a refusé à la surprise générale de la salle d'audience, de prononcer un jugement.

Plus encore, il a relevé l'accusé de son plaidoyer de culpabilité et a invité les procureurs à remettre la cause devant un autre juge.

Le juge Drouin a expliqué la raison de son geste, le premier de ce genre qu'il pose en une quinzaine d'années de carrière, a-t-il précisé. Effectivement, les faits rapportés étaient si différents, que le juge a dit ne pas savoir ce qui s'était produit réellement en ce premier novembre 1986, dans un restaurant de St-Lucien.

La Couronne prétendait, à la suite des informations fournies par la police et des témoins, que l'accusé, un père de famille de 26 ans, avait donné trois coups de poing solides dans la figure d'un autre client et cela sans aucune raison. "Il s'agit d'un comportement de violence gratuite", a lancé Me Alain Perreault pour le ministère public.

## Provoqué?

Me Guy Lahaie en défense, soutenait que son client avait été provoqué par le client agressé et qu'il n'a que répliqué à la violence verbale de l'autre. Il reconnaît que son client a donné trois coups de poing qui ont fracturé le nez de l'autre client (ce qui lui a valu une poursuite civile en dommages et intérêts de 3,500 \$) mais c'était pour défendre l'honneur d'une femme qui avait été prise à partie par l'agressé.

Le juge Drouin, en refusant de rendre jugement, estime que, puisque les versions des deux procureurs sont si différentes sur le thème de la provocation, il ne peut en accepter une sans risquer de rejeter la bonne. Les procureurs se sont entendus pour se présenter devant un autre juge le 9 septembre, cette fois avec des témoins pour étayer leur version.

## ...en bref

### Bois-Francs

#### • Chevreuil imprudent

VICTORIAVILLE - Un chevreuil imprudent s'est aventuré sur le boulevard Jutras, à Victoriaville, hier matin. Le pauvre a été happé mortellement par un automobiliste, dans le secteur de la rue Lambert. Le véhicule a été assez lourdement endommagé.

#### • Bruit et coups de feu

VICTORIAVILLE - La Ville de Victoriaville a été saisie d'une plainte du club de golf Colonial, à l'effet que des motocyclistes font un tapage fou sur un terrain voisin. De plus, le terrain boisé serait devenu un véritable champ de tir. Plus de 260 personnes ont signé une pétition, pour réclamer une intervention municipale. Le maire de Victoriaville, bien au fait de la situation, a promis de tout mettre en oeuvre, afin de restaurer la paix dans le secteur.

# Règlement d'emprunt de 778,500 \$ adopté

DRUMMONDVILLE (GP) - Les autorités de Drummondville viennent d'adopter un règlement d'emprunt de 778,500 \$ pour faciliter l'implantation du centre d'achats Westcliffe sur la rue St-Amant, près de l'autoroute 20.

Cet emprunt de trois-quarts de million \$ vise à acheter des terrains à l'extrémité nord du boulevard des Galeries, pour prolonger cette artère jusqu'à la rue St-Amant et effectuer une étude du tracé des rues à venir. Selon le projet actuel, le boulevard des Galeries serait prolongé jusqu'à la hauteur du prolongement de la rue Des Pins. D'autres rues seraient tracées, comme St-Amant jusqu'à pro-

ximité de la 20 et une autre, pas encore nommée, lui serait parallèle à l'extrémité de la rue Chauveau.

L'acquisition des terrains nécessaires à ces travaux est estimée à 606,000 \$ et la préparation des plans du secteur Nasquatégu, à 172,500 \$.

Sans évenier la mèche, le maire Serge Ménard assure que le projet d'un grand centre commercial de plus de 50 millions \$ avance toujours, conformément aux échéanciers déjà prévus. Le projet lui-même devrait être annoncé par les promoteurs, la compagnie Westcliffe, en fin de l'été ou au début de l'automne.

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

## REPRESENTANT(E) DE SERVICE

Bureau de courtage en assurances générales est à la recherche d'un(e) représentant(e) de service.

Qualifications: expérience de 3 ans comme représentant(e) de service avec connaissance de l'assurance résidentielle et automobile privée.

Défi: organiser tout le bureau sur système d'ilot en plus d'être responsable d'un lot. Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 7 août 1987, à:

CASIER 39  
La Tribune  
1950, rue Roy, Sherbrooke  
J1K 2X8

25592



CLSC  
Gaston Lessard

RECHERCHE UN  
MEDECIN  
A TEMPS COMPLET

## CLIENTELE

— Les familles ayant de jeunes enfants.  
— Les jeunes 13 — 21 ans.

## FONCTIONS

— Collaborer avec l'équipe du point de services à l'élaboration et à l'exécution des programmes préventifs, curatifs et communautaires requis par ces clientèles.  
— Assurer les services de santé courants auprès de ces clientèles cibles.

## EXIGENCES

— Être membre en règle du Collège des médecins.  
— Intéret marqué pour la prévention et l'éducation.  
— Maîtrise de la langue anglaise.

## MILIEU DE TRAVAIL

Via son point de services situé au coeur de Lennoxville, le CLSC Gaston Lessard dessert les municipalités de Lennoxville, Waterville et Ascot Canton totalisant environ 14,000 personnes dont près de la moitié sont anglophones. La polyvalente Alexander Galt et le Collège Champlain représentent une population importante d'adolescents(es) et jeunes adultes.

## REMUNERATION

Selon l'entente conclue entre la FMOQ et le MSSS. Prière de faire parvenir, avant le 28 août 1987, votre offre de services accompagnée de votre curriculum vitae à:

CLSC GASTON LESSARD  
Att: Jacques Lacroix, directeur général  
1200, rue King est, bureau 100  
Sherbrooke, Québec  
J1G 1E4

25581

564-5450

## THERAPEUTE EN READAPTATION PHYSIQUE

Poste offert: 3 jours par semaine.

Fonction: Personne qui applique les différentes techniques de physiothérapie selon une prescription médicale dans le but d'assurer une réadaptation fonctionnelle.

Exigence: Doit détenir un diplôme d'études de réadaptation physique d'une école reconnue par le ministère de l'enseignement supérieur et de la science.

S.V.P. Envoyer curriculum vitae avant le 22 août 1987 à l'adresse suivante:

CENTRE D'ACCUEIL DE WOTTON  
666, RUE ST-JEAN  
WOTTON  
JOA 1N0

25586

## ACHETEUR DEMANDE

Fonctions: • responsable de la gestion générale des achats  
• supervision du personnel  
• négociation auprès des fournisseurs  
• surveillance du niveau d'inventaire, items B/O ou défectueux et écoulement du stock désuet.

Exigences: • esprit d'analyse et de négociation  
• capacité décisionnelle  
• sens de l'organisation  
• bilinguisme  
• expérience de 2 à 5 ans.

La rémunération sera en fonction des compétences et de l'expérience. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 333  
Sherbrooke, Qué.  
J1H 5J1

25537

# Bons résultats aux enchères électroniques

par Mictel MORIN  
**COATICOOK** — A part quelques ajustements d'ordre mineur, les premières enchères électroniques de la Fédération des producteurs de bovins du Québec effectuées lundi ont donné de bons résultats.

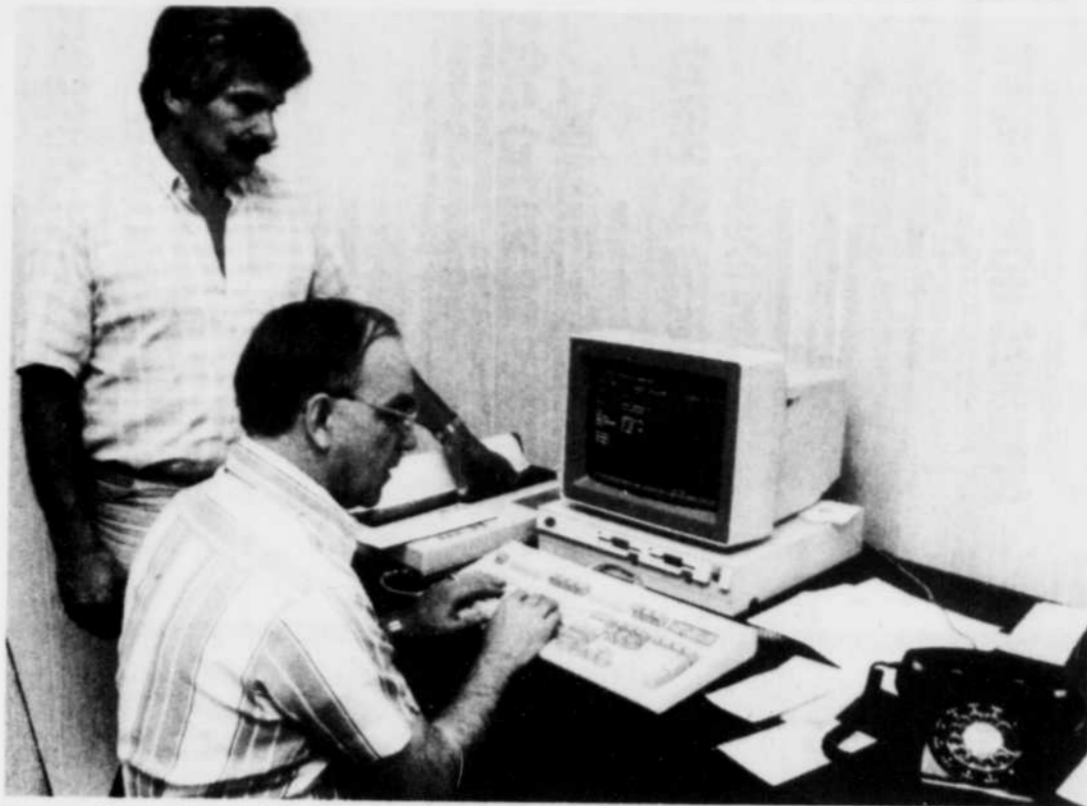
En Estrie, les enchères se sont déroulées à l'encan Lafaille et Fils de Coaticook et, selon Alain Bergeron, président du Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie, les producteurs ont obtenu un prix compétitif en transigeant par le biais de ce système électronique qui apporte une nouvelle dimension à la mise en marche.

"C'est certainement un gros changement, mais je pense que les producteurs vont adhérer assez facilement à ce nouveau mode de fonctionnement. Lundi, le prix du marché a été atteint. Les producteurs ont reçu environ 1,28 \$ la livre dans la vache de réforme de classe commune et 1,37 \$ la livre dans le veau de grain. C'est très satisfaisant pour une première expérience", de noter le président du Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie.

Les journalistes de la presse régionale ont d'ailleurs été convoqués à se rendre, hier, aux encans Lafaille et Fils afin d'y rencontrer les principaux défenseurs de ce nouveau mode de transaction.

Tous les producteurs présents ont dressé un bilan très positif de la première vente par enchères électroniques.

"Dans le boeuf, nous devons améliorer notre mise en marché afin d'obtenir une meilleure équité pour les producteurs, d'expliquer Jacques Blais, président de la Fédération de Sherbrooke de l'Union des producteurs agricoles. Les enchères électroniques fonctionnent depuis plusieurs années dans d'autres provinces du Canada et aux Etats-Unis. Au Québec, il a fallu y mettre plus de temps, mais nous avons maintenant ce système et je pense que tous les producteurs vont l'apprécier."



Le président du Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie, Alain Bergeron, assiste à l'entrée des données sur le système informatique, opération effectuée par René Morin, des encans Lafaille et Fils.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les enchères se déroulent trois fois par semaine, alors que les encans traditionnels sont effectués à deux reprises pendant la semaine.

par enchères électroniques n'en demeure pas moins très sophistiqué. Sur toute la ligne, c'est le producteur qui en ressort gagnant, ce qui fait dire aux défenseurs du projet que ce système devrait être bien accueilli par les producteurs.

Bien qu'il soit nouveau, le système de vente

**RESIDENCE PAVILLON FONTAINE**  
 215, 4e Avenue • Sherbrooke  
 Tél: 563-2307

*Nous agrandissons pour mieux servir!  
 Quartier résidentiel — 2 hôpitaux  
 Epicerie — Eglise — Circuits autobus*

**Prix très compétitif**

*Entretien des chambres et linge personnel.  
 Salle de bains privée.  
 Fenêtres permettant une vue en position assise.*

**Ascenseur  
 Cuisine exceptionnelle  
 2 choix de menus**

*Personnes âgées autonomes  
 Epargnez-vous les ennuis  
 Choisissez un endroit qui a fait ses preuves  
 (Ouvert depuis 7 ans) Occupation 1er septembre.*

**Intermédiaires éliminés**

Les enchères électroniques ont ceci de particulier qu'elles éliminent les intermédiaires, ce qui favorise le producteur qui obtient alors le juste prix pour ses transactions.

"Dans le passé, indique Alain Bergeron, les intermédiaires prenaient tout le temps un petit pourcentage lors des transactions. Avec ce système, ils ne pourront plus le faire parce qu'ils ne sont plus impliqués."

Le producteur qui veut vendre ses veaux de grain sur base carcasse doit nécessairement transiger par le biais des enchères électroniques.

Toutefois, les encans traditionnels pour les producteurs qui désirent vendre des bovins de réforme et des veaux laitiers sont toujours permis.

Les transactions par enchères électroniques ne durent que quelques minutes. Grâce au système d'ordinateur qui relie les différents postes de rassemblement à travers le Québec, les transactions peuvent se bâcler en moins de 120 secondes.

## Motocycliste de 13 ans tué à St-Bonaventure

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Un adolescent de 13 ans, qui chevauchait une motocyclette, a été tué sur le coup de midi, hier, dans une collision avec une auto à St-Bonaventure, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Drummondville.

La victime est Pascal Forcier, fils de Ronald, demeurant au 56 de la route Béliveau à St-Edmond de Grantham.

Selon les informations recueillies par l'agent Jacques Vézina de la Sûreté du Québec de Tracy, la moto et l'auto circulaient dans le même sens à la sortie de St-Bonaventure vers St-Guilhaume. Au moment où l'auto s'apprêtait à doubler la moto, celle-ci fit un crochet à gauche, présumément en direction d'une route secondaire, appelée le rang Pépin.

Le choc fut fatal pour l'adolescent. Transporté à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, il a été déclaré mort par le médecin de garde, le Dr Pépin. Pendant ce temps, l'automobiliste avait perdu le contrôle de son auto dans le but d'éviter l'accident et s'est retrouvé dans le fossé, sans blessures cependant.

La SQ de Tracy dirige l'enquête à la demande du Dr Romuald Cloutier, coroner du district.

## Cinq des neuf moteurs volés sont retrouvés

**COATICOOK (YR)** — Cinq des neuf moteurs hors-bord volés au cours de la dernière fin de semaine, au lac Massawippi, ont été retrouvés par les agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec, lundi.

Les malfaiteurs, trouvant les objets volés sans doute un peu trop "chauds", les avaient dissimulés à divers endroits, dans les broussailles, autour du lac.

La police continue ses recherches et espère retrouver les quatre moteurs qui sont toujours manquants.

**FAITES VOS JEUX à la GRANDE Casino SOIRÉE**  
 (Black Jack, roulette, poker, etc.)

**SAMEDI LE 8 AOUT A 20h.**  
**A L'HOTEL LASALLE DE WEEDON**  
 548, rue St-Janvier

Admission \$10

Informations: (819) 877-3296 (819) 877-2225

**BONNE CHANCE A TOUS!**

# Cumberland 37 MAGASINS DONT UN PRES DE CHEZ VOUS

## Tout est Tellement Tentant!

**DOWNY ASSOUPLEUR**  
 1.5 litre  
 REG. \$3.29  
**SPECIAL \$2.24 AVEC CE COUPON**  
**1.49**

VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 11 AOUT 1987. UN COUPON PAR ACHAT.

**WHITE SWAN MOUCHOIR**  
 BTE. de 200  
 REG. \$1.29  
**79¢**

**65% DE RABAIS**  
**BUTLER G.U.M. BROUSSE A DENTS**  
 REG. \$1.69  
**59¢**

**DÉPARTEMENT DE COSMÉTIQUES**  
 42% DE RABAIS  
**MISS CLAIROL SHAMPOING COLORANT**  
 REG. \$7.95  
**4.59**

**PABA-TAN LOTION DE BRONZAGE AU CHOIX**  
 REG. \$4.98  
**3.48**

**PLAYTEX TAMPONS**  
**BONI DE 20%**  
 • 28 + 6  
 • 30 + 6  
**VOTRE CHOIX 4.69**

**Rentrée Scolaire**  
**CUMBERLAND FEUILLES MOBILES**  
 FABRIQUÉES PAR OXFORD  
 PQT DE 200  
**88¢**

<b>DUO-TANG COUVERTURES</b>	<b>CAHIER SPIRAL</b>
COULEURS ASSORTIES	80 PAGES
<b>19¢</b>	<b>57¢</b>
<b>CARTABLE 1" VINYL</b>	<b>CAHIERS D'EXERCICES</b>
<b>97¢</b>	PQT. DE 4
	<b>77¢</b>

**COLGATE DENTIFRICE POMPE**  
 100mL  
 REG. \$2.19  
**1.49**

**IMPORTÉES D'EUROPE GAUFRETTES DE LUXE**  
 SAVEURS ASSORTIES  
 REG. 49¢  
**27¢**

**CUMBERLAND SHAMPOING ANTI-PELLICULES**  
 COMPAREZ A HEAD & SHOULDERS  
**2.49**

**Toujours un vrai 10% d'escompte le dimanche** Exception faite des spéciaux

<b>LES PROMENADES KING SHERBROOKE</b> Gabriel A. Zako prop.	<b>GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE</b> Louis Abdalla prop.	<b>COATICOOK 28, RUE CHILD</b> Louis Abdalla, prop.	<b>CLUB DE L'AGE D'OR CUMBERLAND</b> 5% DE RABAIS Lundi au samedi
--	--	--	---

Prix en vigueur du 5 au 11 août 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement.

## Stanstead-Est: le nouvel hôtel de ville érigé sur le même site

par Maxime DOYON  
**STANSTEAD-EST** — Le conseil de la municipalité de Stanstead-Est a décidé, lors de sa dernière réunion, de construire le futur hôtel de ville sur le site même de l'ancienne bâtisse, en autant que les soumissions pour cette nouvelle construction se situent au-dessous de 50,000 \$.

Les détails du projet seront toutefois connus le 12 août seulement, lors de l'ouverture des soumissions.

C'est l'automne dernier que les élus de Stanstead-Est ont décidé de construire un nouvel hôtel de ville pour remplacer une bâtisse de plus de 150 ans. L'immeuble actuel veut être préservé par un groupe de citoyens (330 signatures), ce qui, pour l'instant, n'a pas fait broncher le conseil en place.

Toutefois, les réunions sont plus longues qu'à l'accoutumée et souvent houleuses avec des échanges ne se rapportant pas nécessairement à l'ordre du jour.

D'autre part, le maire Réal Ferland a confirmé que la halte routière du gouvernement du Québec situé à un kilomètre de l'hôtel de ville actuel pourrait devenir la propriété de la municipalité pour un dollar en autant que l'on garde la même vocation au terrain.

Le conseil entrevoyait la possibilité d'aménager le nouvel hôtel de ville à cet endroit afin de préserver l'ancienne bâtisse. Or, cette solution est pour l'instant écartée, car changer la vocation de la halte routière nécessiterait des déboursés d'environ 15,000 \$ seulement pour le terrain.

## Consultation sur le projet de réfection des trottoirs à Richmond

par Guy MARCHAND  
**RICHMOND** — Une consultation sur la réalisation des travaux de réfection des trottoirs se déroulera à l'intention des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité de Richmond.

Cette consultation aura lieu les 10 et 11 août prochain à l'Hôtel de ville de Richmond, par procédure d'enregistrement.

A cette occasion, les propriétaires opposés au règlement no 472 pourront se prononcer. Ce règlement favorise un emprunt de 75,000 \$ pour le financement des travaux de réfection des trottoirs, sur une partie de la rue Principale nord.

Ce règlement a été adopté à l'unanimité lors de la dernière séance régulière du conseil municipal. Afin de se conformer aux règlements municipaux, le règlement doit obtenir l'approbation des contribuables de la municipalité.

Si l'ensemble des contribuables se disent favorables au règlement, les travaux de réfection des trottoirs sur la rue Principale nord, à partir de la rue Fair jusqu'à la rue Spooner Pond, seront entrepris.

Plus de 104 demandes pour un scrutin secret doivent être entendues pour qu'un vote secret ait lieu. A défaut de ce nombre, le règlement en question sera approuvé par les personnes aptes à voter.

## Quatre postes comblés au Foyer de Richmond

**RICHMOND** — Les quatre postes laissés vacants au conseil d'administration du Foyer de Richmond viennent d'être comblés.

C'est à la suite de l'expiration des mandats des personnes qui occupaient ces fonctions depuis les trois dernières années que ces postes se sont ouverts.

Ainsi, Jeanne Labrosse et Juliette Bilodeau, élues par le Comité des bénéficiaires, Johanne Oakley, nommée par le Conseil local des services sociaux (CLSC) du Val St-François et Albert Dunn, nommé par les organismes bénévoles, siègeront au conseil d'administration pour les trois prochaines années.

Les nouveaux membres rejoignent ainsi les membres actuels, Téléphore Laflamme, André Desautels et Jean-Paul Ménard, membres élus par la Corporation, Hélène Morin, élue par le personnel clinique, Jean-Yves Ouellet, élu par le personnel non-clinique, Fernand Ménard, élu par les centres hospitaliers, Jean-Paul Lacroix, nommé par le CSS, le médecin Claude Gilbert, nommé par le Collège des médecins, dentistes et pharmaciens, Françoise Goupil.

Une autre nomination sera effectuée à la suite de la démission de Guy Thibault. Le conseil est complété par le directeur, Réal Veilleux.

UNE EXCLUSIVITÉ CITADELLE  
 Nouvelle génération

**PISCINE CREUSÉE**  
 en résine de synthèse

Modèle CARAT 14 X 28 - 5P  
 Equipement et installation compris,  
 3 pieds de trottoir tout le tour de la piscine inclus,  
 pour seulement **9999\$**

**Super plan CITADELLE**  
 Vous payez seulement en janvier 1988.  
Dépot recommandé de 20 %

**Super rabais de liquidation  
 PISCINES HORS TERRE**  
 Modèles Régence, Astrale, Nova et Gamma.

De plus, vous obtenez gratuitement  
 l'éclairage intégré\* dans votre piscine.  
**Super plan CITADELLE**  
 Vous payez seulement en mai 1988.  
Dépot recommandé de 10 %  
\*incluant une lumière et un disjoncteur

Jusqu'à **40 % DE RABAIS** sur tous nos  
**ENSEMBLES DE PATIO**  
 en résine de synthèse

**500 \$ DE RABAIS** sur luxueux

**ENSEMBLE DE PATIO DELTA**  
 comprenant 6 chaises Delta, 7 coussins en Dralon,  
 une table Lybas, une chaise longue Athena,  
 un parasol et une base de parasol.  
 Vous payez seulement en mai 1988.  
Dépot recommandé de 20 %

Jusqu'à **50 % DE RABAIS** sur toute la  
**VAISSELLE EXTÉRIEURE**  
 en magasin.

Jusqu'à **50 % DE RABAIS**  
 sur certaines couleurs de  
**PARASOLS ET COUSSINS**

**BAR-B-Q**

**THERMOS** modèle 78329 - 40 000 BTU  
 régulier 329 \$

**prix de liquidation 229 \$**

**THERMOS** modèle 98330 - 44 000 BTU  
 régulier 429 \$

**prix de liquidation 329 \$**

Une exclusivité CITADELLE  
**Thermopompe MAXTEMP 36®**  
 4 fois plus économique qu'un chauffe piscine ordinaire  
**SUPER RABAIS DE LIQUIDATION**  
 Super plan CITADELLE  
 Payez seulement en janvier 1988.  
Dépot recommandé de 20 %

# CITADELLE

## SUPER VENTE DE LIQUIDATION DE FIN DE SAISON



# CENTRE CITADELLE

**St-Hyacinthe**  
 2065, rue Chérier  
**773-5667**

**Granby**  
 848, rue Principale  
**378-4944**

**Drummondville**  
 1050, boul. Les Galeries  
**474-2777**

**Sherbrooke**  
 (Rock Forest), 4701 Boul. Bourque  
**564-8611**

Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible.  
**Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 — Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 — Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche fermé.**  
Credit sujet à approbation

La situation persiste depuis 1985

# Épineux problèmes de circulation à Windsor

par Claude CORRIVEAU  
WINDSOR — L'intense circulation cause toujours autant de problèmes aux automobilistes de Windsor, mais surtout aux camionneurs provenant de Greenlay et prenant la direction sud, à l'angle des rues St-Georges et Principale nord.

Cet épineux problème a pris de grandes proportions depuis 1985, soit depuis le début des travaux de construction du nouveau complexe de papier fin de la société Domtar. Cet impressionnant projet de redressement a provoqué une forte augmentation du trafic routier. La situation a, encore une fois, été portée à l'attention des autorités

municipales. L'an dernier, les élus avaient pris la décision de devancer la ligne d'arrêt pour la circulation en direction sud-nord. Rarement respectée, cette solution n'a jamais permis de régler le problème.

"La ligne d'arrêt n'est que rarement respectée. D'ailleurs, du strict point de vue circulation, ça ne fait que déplacer le problème",

d'indiquer le directeur de la Sûreté municipale, M. Denis St-Onge.

Au cours des derniers mois, on a déjà soulevé différentes hypothèses qui contribueraient à solutionner le problème. On a même déjà entendu une rumeur à l'effet qu'un immeuble (celui abritant entre autres la succursale de la Société des alcools) serait démolie de façon à pouvoir élargir la sortie du pont qui en-

jambe la St-François.

D'autres rumeurs voulaient qu'une voie de sortie à partir du pont rejoigne la rue Principale (direction sud) en passant derrière l'immeuble en question.

Quoi qu'il en soit, toute modification relève du ministère des Transports du Québec qui n'a jamais dévoilé ses plans, s'il en possède.

De leur côté, les autorités municipales n'ont aucun pouvoir en la matière, si ce n'est de faire pression auprès du ministère des Transports. On se souvient que le maire de Windsor, M. Adrien Pelouin, privilégiait la construction d'un pont et d'une route à la hauteur de la 6<sup>e</sup> Avenue.

Le dossier demeure actuellement entre deux mains.



La circulation est toujours aussi hasardeuse à l'angle des rues St-Georges et Principale nord. (Photo La Tribune par Claude Corriveau)

## CONCOURS 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DUNKIN' DONUTS<sup>MD</sup>

### PLUS DE 60 000 PRIX À GAGNER

**Venez fêter avec nous!**  
Participez au concours 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE Dunkin' Donuts et vous pourriez gagner l'une de 2 Nissan Micra XE 5 portes, ou l'un de 25 lecteurs de disques compacts Sony, ou l'un de 25 lecteurs doubles de cassettes AM/FM Sony, ou encore l'un de 60 000 savoureux produits Dunkin' Donuts!  
Vous trouverez tous les détails dans les magasins Dunkin' Donuts participants.

**NISSAN**

**4 AUTRES BONNES RAISONS DE FÊTER!**

**6 beignes pour 25¢**  
à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

**DUNKIN' DONUTS<sup>MD</sup>**  
Ça vaut le détour.

**20 mini-beignets Munchkins<sup>MD</sup> pour 25¢**  
à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

**DUNKIN' DONUTS<sup>MD</sup>**  
Ça vaut le détour.

**3 muffins pour 25¢**  
à l'achat de 6 muffins à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

**DUNKIN' DONUTS<sup>MD</sup>**  
Ça vaut le détour.

**100 g de café frais moulu pour 25¢**  
à l'achat de 500 g à prix courant.

Offre valable du 6 juillet au 30 août 1987 dans les magasins participants. Une offre par bon-prime. Un bon-prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande pour emporter seulement. Veuillez présenter ce bon-prime avant de commander.

**DUNKIN' DONUTS<sup>MD</sup>**  
Ça vaut le détour.

**SHERBROOKE**  
70 Wellington nord

**DRUMMONDVILLE**  
490, Boul. St-Joseph

**DUNKIN' DONUTS<sup>MD</sup>**  
Ça vaut le détour.

## S P É C I A U X

### D'É T É

Le solde expire le 31 août 1987

**RABAIS \$100**

**199<sup>95</sup>**  
~~299.95~~

21-1566

Le TRC-43 un poste à bande latérale. 40 bandes AM et 80 en BLU. Suppresseur de bruit réduit les parasites.

**59<sup>95</sup>**  
~~79.95~~ RABAIS \$20

12-1954

Un atténuateur/correcteur 7 gammes pour améliorer le son dans l'auto.

Le lecteur de cassette d'auto avec recherche et inversion automatique.

**RABAIS \$40** **79<sup>95</sup>**  
~~119.95~~

12-1979 Prix après solde 99.95

44-8302/3/4/5\*

**OFFRE DE LANCEMENT**  
**998**  
paq. de 5

Prix courant 14.95

44-8301

Un paquet de 5 cassettes Memorex db 90-minutes. Bonne qualité, bruit réduit.

Mallette TAPEMATES®. Résistant à l'eau et aux taches. En rouge, bleu, noir, ton argent.

**7<sup>95</sup>** ACHAT SPÉCIAL

14-9149/54\*

**A 34<sup>95</sup>**  
**B 9<sup>95</sup>**

33-8500

A) DU NEUF. Le SCP-23 est un lecteur portatif avec casque — idéal pour votre course du matin. Rouge ou bleu.  
B) ACHAT SPÉCIAL. KOSS KFF-100, un casque pour vos portatifs personnels.

15-8320

**9<sup>95</sup>**  
~~14.95~~

**RABAIS \$5**  
Kit de coupleur de rallonge pour téléviseur et récepteur FM.

**MOITIÉ PRIX.** Le SCT-43, un magnéto avec Dolby B and C, et touches à faible course. Recherche autom.

Liquidation **99<sup>95</sup>**  
Étali 199.95 au cat. 87

14-629\*

TMO de Dolby Laboratories Licensing Corp. \*Piles/cassettes/adaptateurs non inclus. À l'exception des articles en liquidation et des achats spéciaux, un bon de réduction différée sera fourni pour les articles provisoirement épuisés. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques.

# Radio Shack

DIVISION INTERCAN CANADA LTEE

Le magasin Radio Shack ou le détaillant participant le plus près est dans les pages blanches.

**REDECouvrez L'EXPO DE SHERBROOKE!**

**DU 14 AU 23 AOÛT 1987**

**UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC: COURSE DE PORCS À TOUS LES JOURS**

**NOUVEAUX PRIX D'ENTRÉE**

### Possibilité de transport en commun à Deauville

DEAUVILLE (YR) — Le conseiller municipal Gaston Lacroix a déposé un avis de motion à l'effet qu'un règlement concernant le transport en commun de la municipalité de Deauville allait être présenté à la prochaine séance publique du conseil municipal.

M. Lacroix a basé son avis de motion sur l'article 525 du code municipal du Québec, qui autorise une municipalité à organiser un réseau de transport en commun pour les personnes sur son territoire et assurer une liaison avec des points situés à l'extérieur de limites de la municipalité.

Toutefois, une copie du règlement doit être transmise au ministre des Transports et la municipalité doit faire appel à un transporteur, qui soit un service public ou qui, encore, détient un permis de transport par taxi ou par autobus, pour effectuer un tel service.

Ce contrat peut être conclu sans procéder par demande de soumissions.

### Pas de plans

Le maire Eglise Marcoux a déclaré qu'un comité municipal a été formé, il y a environ un mois, pour étudier la question du transport en commun afin de pouvoir donner des réponses aux contribuables, qui posaient de nombreuses questions, à ce sujet.

"Pour le moment, de dire encore M. Marcoux, nous n'avons pas de plans précis, mais nous voulons étudier cette question et analyser les diverses possibilités".

M. Lacroix n'a pu être rejoint hier.

### Feu vert à la réfection de la rue Collège à Ascot Corner

ASCOT CORNER (YR) — Le conseil municipal d'Ascot Corner a donné, lundi soir, le feu vert au projet de réfection de la rue Collège, sur une longueur d'environ 907 pieds.

"Par la même occasion, d'expliquer le maire Jacques Langlois, la municipalité verra à installer un nouveau système de renvoi des eaux pluviales, de façon à éviter les débordements, en cas de fortes chutes d'eau".

Les travaux, si tout fonctionne comme prévu, devraient être exécutés vers le 15 septembre, de façon à être terminés le 15 octobre.

Les autorités municipales doivent cependant consulter la population dans le cas de ces travaux à exécuter et le M. Langlois a précisé que l'ensemble des contribuables sera appelé à se prononcer, puisque cette rue donne accès à des services municipaux utilisés par tous. "Il s'agit d'un cas particulier", a-t-il précisé.

L'assemblée publique du conseil de lundi dernier a été ajournée au 10 août et, à ce moment-là, le conseil devrait déterminer une date pour la tenue de l'assemblée des électeurs.

Le maire d'Ascot Corner a expliqué que la municipalité a obtenu une subvention de 60.000 \$ du ministère des Transports du Québec, en vue de l'exécution de ces travaux, rue Collège, grâce aux démarches de la ministre déléguée à la condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

M. Langlois a également tenu compte des délais nécessaires pour que le règlement d'emprunt nécessaire à l'exécution des travaux reçoive l'approbation du ministre des Affaires municipales du Québec et du fait que la plupart des entrepreneurs en construction sont débordés de contrats, à cette époque-ci de l'année.

JUSQU'À 50% DE RABAIS

#### SKI ALPIN

SKIS — JUNIORS FISCHER RC4 Jr.	89 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
SKIS-ADULTES KNEISSL BLUE STAR O.P.	99 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
FISHER SPORT-LITE	119 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
ROSSIGNOL SCR	139 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
KNEISSL LADIES MAGIC	149 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
DYNASTAR AIR FLO SYSTEM	169 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE

**ENSEMBLES de ski**  
• chandails  
• cols roulés

ALPINE etirel Joff elko  
**SPORTSTOP et plusieurs autres**

#### ACCESSOIRES

GANTS GORE-TEX Modèle Look, Dynastar P.S.M. 59.99	24 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
COUVRE-FIXATIONS Modèle Look P.S.M. 10.99	4 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
SAC A BOTTES NORDICA P.S.M. 29.99	14 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE
LUNETTES DOUBLE LENTILLE UVEX WINNER SCOTT OLYMPIC	14 <sup>99</sup>	PRIX SKI FOLIE

**ATTENTION:** SEULEMENT QUELQUES PAIRES PAR MODELES SKIS HAUTE PERFORMANCE  
BLIZZARD THERMO - HEAD RACING - SPALDING  
SELENIUM - K2 - OLIN 671 - FISHER

**UN SEUL PRIX 199<sup>99</sup>** PRIX SKI FOLIE

**ENSEMBLE DE SKI #1**  
comprenant skis Elan ou Kneissl ou Tecno ou Spalding  
• Fixations Look SP41  
• Bâtons  
• Installation  
• Sac à skis Trappeur  
Tout inclus pour **159<sup>99</sup>** PRIX SKI FOLIE

**ENSEMBLE DE SKI #2**  
Skis Kneissl Pro Star  
• fixations Geze 919 • installation  
• bâtons • sac à skis Trappeur  
Tout inclus pour **189<sup>99</sup>** PRIX SKI FOLIE

#### BOTTES-ADULTES

Tecno ou Caber Nova **59<sup>99</sup>** PRIX SKI FOLIE

---

TRAPPEUR 2200 **89<sup>99</sup>** PRIX SKI FOLIE

---

TRAPPEUR ÉLITE pour skieur avancé  
P.S.M. 329.99 **149<sup>99</sup>** PRIX SKI FOLIE

#### FIXATIONS

LOOK SP 41	39 <sup>99</sup>
MARKER M 36	59 <sup>99</sup>
LOOK 99 HP	79 <sup>99</sup>
GEZE 919	49 <sup>99</sup>
TYROLIA 177	59 <sup>99</sup>
TYROLIA 290D	59 <sup>99</sup>

La vente se déroule aux magasins de Sherbrooke et Magog.

Centre-ville 50 Grandes Fourches 566-4414  
Carrefour de l'Estrie 3050 Portland 567-5286  
Magog 333 Principale 843-1331

sports experts

*impose le Rythme*